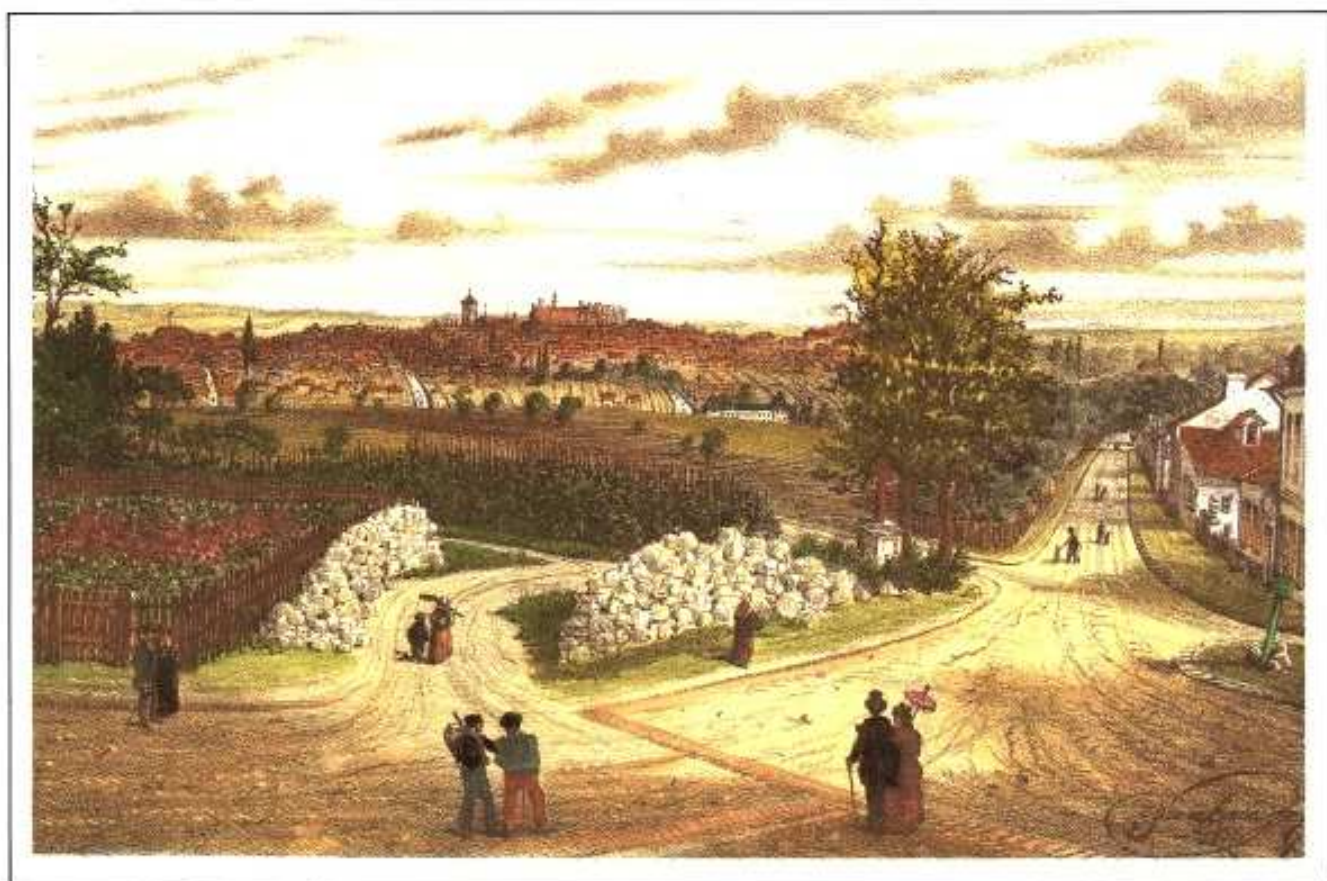


Association du Plateau de Bel Air
Saint-Germain-en-Laye



60^e Anniversaire
1927-1987



SOIXANTE ANS DEJA

Il y a les grandes célébrations nationales qui mettent notre ville en vedette et font que les regards se tournent vers nous de la France entière, comme le 150^e Anniversaire du Chemin de Fer de Paris à SAINT-GERMAIN que nous venons de fêter, ou encore — c'est pour bientôt — le 350^e Anniversaire de la naissance de Louis XIV. A la vérité, il s'est passé tellement de choses au cours des temps à SAINT-GERMAIN, ville chargée d'histoire, que nous ne seront jamais en panne d'occasions !

Mais à côté de ces grandes occasions qui n'appartiennent pas qu'à nous, il y a des anniversaires plus intimes, pour ainsi dire familiaux, qui nous permettent de nous retrouver. C'est ainsi que nous avons voulu par exemple, avec mes amis du Conseil Municipal, marquer le dixième anniversaire de notre arrivée à l'Hôtel de Ville pour mesurer le chemin parcouru et l'œuvre accomplie et c'est à cette occasion que le film "Métamorphoses" a été réalisé.

A cette catégorie de fêtes de famille appartient le 60^e anniversaire de l'Association du Plateau de Bel Air. Oui, soixante ans déjà, alors que l'on a l'impression que c'était hier.

Le Plateau a beaucoup changé en six décennies et dans les toutes prochaines années, il sera pour ainsi dire achevé. Cette partie de Saint-Germain aura alors acquis son caractère définitif et une personnalité harmonieuse, pour le plus grand avantage de ses habitants. L'Association qui a été, en quelque sorte, fondée dans ce but, aura atteint son objectif. Mais la ville aura toujours besoin d'elle, de cette réunion d'hommes et de femmes dévoués et compétents, qui depuis 1927, travaillent au bénéfice de leurs concitoyens.

Avec eux je veux me réjouir de ce soixantième anniversaire, sachant que la concertation est devenue indispensable et que la Municipalité d'aujourd'hui a sur ce point une position connue et vérifiée, ce qui ne fut pas toujours le cas au cours des cinquante premières années d'existence de l'Association.

Le plus souvent la concertation aboutit à un accord, parfois il appartient aux élus qui détiennent le pouvoir du suffrage universel de décider. L'important est que, dans tous les cas, seul soit pris en compte le respect légitime des particularités et le sens de l'intérêt général.

Michel PERICARD
Député-Maire de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



LE MOT DU PRESIDENT

Le 29 mars 1927, le Journal Officiel enregistrait la création de l'Association du Plateau de Bel Air de Saint-Germain-en-Laye qui s'était donnée notamment pour objectifs "l'installation des canalisations d'eau, de gaz et d'électricité, l'amélioration des chemins, le rétablissement des trains de Saint-Germain à Paris par Marly-le-Roi sans transbordement et, en général, tout ce qui peut améliorer le bien-être des habitants".

Soixante années ont passé pendant lesquelles des hommes et des femmes ont œuvré bénévolement au sein de cette association pour façonner leur Plateau comme l'artisan façonne son œuvre à force de labeur, de volonté et de persévérance.

Cet anniversaire est l'occasion de leur rendre hommage et d'exprimer notre gratitude envers tous ceux, à commencer par M. Chevet, président fondateur de l'association, à qui nous devons de vivre aujourd'hui dans un cadre agréable et paisible.

Terre à vocation agricole plus d'un millénaire durant, le Plateau de Bel Air se devait de s'intégrer dans le tissu urbain qui l'entoure. Certes, un bouleversement aussi radical ne va pas sans drame, ni sans déchirement car tout progrès réclame son tribut. Les anciens durent notamment lutter contre les tours, ces cathédrales des temps modernes qui avaient entrepris d'essaimer dans une zone aussi propice.

Le visage que le Plateau offre aujourd'hui est la synthèse de ces aspirations antagoniques et je crois sincèrement qu'à l'aune des risques encourus il y a une quinzaine d'années, chacun peut y trouver matière à satisfaction, même si la nostalgie du temps passé est difficile à effacer.

La plaquette qui marque cet anniversaire n'a pas pour vocation de retracer dans le détail l'histoire du Plateau car les compétences et le temps eurent manqué. Elle vise plus modestement à en dévoiler quelques aspects et à présenter ses atouts à la veille du XXI^e siècle.

Sa principale ambition est de susciter votre intérêt : pour les anciens habitants, ne serait-ce que celui de voir resurgir quelque souvenir oublié ou d'apprendre avec étonnement quelque détail ignoré ; pour tous les autres, ne serait-ce que celui d'aiguiser votre curiosité afin que tous ensemble, nous donnions au Plateau de Bel Air une image moderne, axée sur l'avenir, mais respectueuse de son passé et fidèle à son identité.

René Prioux



INTRODUCTION

Après avoir précisé l'origine de "Saint-Germain-en-Laye" et de "Bel Air", la plaquette situe le Plateau dans son environnement topographique et géologique. Elle convie le lecteur à une promenade tantôt historique, tantôt anecdotique, à travers rues et chemins. Elle nous présente ensuite le viaduc du val Saint-Léger, puis la faune et la flore typiques du Plateau. Elle expose enfin les réalisations passées, présentes et futures de la zone d'action concertée (ZAC) et évoque le projet de gare de Bel Air.

Si le cœur vous en dit, laissez-vous guider sur les chemins du passé. Vous découvrirez Triboulet, le fou désopilant de François 1^{er}. Ne vous laissez pas trop séduire par ses tours car les fourches patibulaires vous guettent au détour d'un chemin.

Avant d'entreprendre un voyage sur la Grande Ceinture et son viaduc, peut-être aurez-vous plaisir à goûter la "tarte bourbonnoise" (excellente, nous l'avons essayée !) que vous propose Taillevent, chef des cuisines royales de Charles V. A l'abri dans les voitures, admirez la riche faune et l'abondante flore qui défilent sous vos yeux.

Vous voulez souffler un peu ? Reposez-vous donc en testant vos connaissances au jeu des vieux métiers de Saint-Germain (plus difficile que vous ne l'imaginiez, n'est-ce pas ?) et écoutez les anciens du Plateau égréner leurs souvenirs.

Voici maintenant que surgit le présent avec ses activités tertiaires, ses immeubles de bureaux et ses constructions résidentielles. L'aménagement bat son plein et la gare de Bel Air se profile déjà à l'horizon. Faites connaissance avec le Plateau à l'horizon 2 000.

Le XXI^e siècle approche à grands pas...

Sommaire

— Soixante ans déjà _____	1	— Le viaduc de Saint-Léger _____	20
— Le mot du Président _____	3	— Le Plateau de Bel Air sous l'Occupation _____	29
— Origine de Saint-Germain-en-Laye et de Bel Air _____	6	— Les anciens racontent _____	31
— Topographie et géologie _____	9	— Stupeur sur le Plateau _____	35
— L'histoire du Plateau à travers les noms des rues _____	11	— Faune et flore _____	36
— Les métiers à Saint-Germain-en-Laye au siècle dernier _____	19	— L'aménagement du Plateau de Bel Air _____	39
		— La future gare de Bel Air _____	42
		— L'Association en quelques mots _____	47



ORIGINE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE BEL AIR

I - Origine de Saint-Germain-en-Laye

Dans le petit guide vert de Saint-Germain, le "Petit Plan Petit", édition 1985-87, destiné "à fournir aux habitants de Saint-Germain-en-Laye et aux touristes un maximum de renseignements pratiques" — c'est une véritable mine de renseignements —, on peut lire à la page 53, sous la plume de Roger BERTHON, Président des Amis du Vieux Saint-Germain : "En 1020, ROBERT-LE-PIEUX fonde un petit couvent, situé à l'emplacement de l'Eglise actuelle, dans une trouée, une laye, de la forêt. L'un des patrons est Saint-Germain-de-Paris, d'où le nom de Saint-Germain-en-Laye".

Le caractère affirmatif de ces deux phrases ne laisse planer aucune doute sur l'origine de Saint-Germain. De plus, le travail de M. Berthon, éminent spécialiste de l'histoire locale, force le respect. Notre curiosité personnelle et le désir de vous en dire un peu plus nous ont cependant conduit à pousser les portes de la bibliothèque municipale et à nous plonger dans divers écrits, anciens ou récents, consacrés à l'histoire de Saint-Germain-en-Laye.

La première lecture qui nous fut proposée fut "Saint-Germain-en-Laye", ouvrage de 1966 écrit par... Roger Berthon (ce livre, qui retrace en 250 pages près d'un millénaire d'histoire de la ville avec force détails et anecdotes, mérite de figurer en bonne place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale — en vente à l'office de tourisme —).

R. Berthon indique qu'à la mort de Gilles, conseiller de Childebert III, c'est-à-dire à la fin du VII^e siècle, "des prodiges se manifestent et répandent son culte jusqu'en forêt de Laye où Childebert lui dédie une modeste chapelle, bâtie à proximité de la voie romaine" et, plus loin, que "Thierry III donne le titre de Saint-Léger à un modeste sanctuaire édifié par son frère Clotaire III, en lisière de la forêt de Laye".

Il cite par ailleurs le moine bénédictin Helgland qui écrit, vers 1042, dans une biographie du roi Robert : "Il fonda également un monastère en l'honneur de Saint-Germain-de-Paris avec une église de Saint-Vincent dans la forêt de Laye".

La forêt de Saint-Germain se serait donc appelée forêt de Laye dans les temps reculés, bien avant la naissance de la cité. Il est par ailleurs établi qu'à cette époque, la région était couverte de forêts. Une "laye" ou "laie", ancien mot francique, est bien une trouée, un sentier rectiligne percé dans une forêt (Grand Larousse encyclopédique, édition de 1979, p. 791), mais peut-on raisonnablement penser que "laye" ait ce sens dans le nom de la ville car si la forêt s'appelait bien "forêt de Laye" à l'époque, cela reviendrait à dire que Saint-Germain-en-Laye a été créée dans une laye (trouée) de la forêt de... Laye ! Etrange coïncidence terminologique ! Dès lors, on est fondé à privilégier l'hypothèse selon laquelle la cité de Saint-Germain aurait été construite dans la forêt de Laye, d'où le nom de Saint-Germain-en (forêt de) -Laye. Peut-être cette forêt doit-elle son nom au fait que les Romains y avaient fait une trouée pour relier Lutèce à Rouen, mais rien n'est moins sûr.

Quoiqu'il en soit, les historiens sont d'accord pour faire remonter le terme "Laye" au latin "Lida". Selon Abel Goujon qui écrivit en 1829 une histoire de la ville et du château de Saint-Germain, il est certain que la forêt de Laye se nommait "Lida" sous le règne de Charlemagne. Le terme se serait ensuite transformé progressivement pour devenir successivement Leda, Lea, Laya et Laye. Pour Bernard Nabonne, qui publia un ouvrage sur les grandes heures de Saint-Germain-en-Laye en 1950, "Laye" aurait la même origine que "Yvelines". La "forêt d'Iveline" était l'une des plus vastes de Gaule et couvrait toute la Beauce.

En ce qui concerne Saint-Germain, la filiation n'est pas parfaitement établie. Si l'on en croit le moine Helgland cité plus haut, c'est Saint-Germain de Paris qui est le parrain de la ville. Son témoignage est digne de foi puisqu'Helgland vécut à la même époque que Robert le Pieux. D'un autre côté, Roger Berthon indique que sur la liste des reliques du monastère établie en 1685, on peut lire : "morceau de crâne de Saint-Germain apporté en 1030, de la ville d'Auxerre, par Robert, roi de France, fondateur de cette église de Saint-Germain-en-Laye". Certains historiens font donc de Saint-Germain-l'Auxerrois le vrai patron de Saint-Germain-en-Laye.

Il ressort de la documentation consultée que les avis sont partagés et que les tenants de ces deux hypothèses disposent les uns et les autres d'arguments solides et bien étayés.

II - Origine de Bel Air

Sur les plans et les gravures d'époque, et aussi loin que l'on remonte dans le temps, on ne trouve pas trace de l'appellation "Bel Air" pour désigner le Plateau alors que sur les mêmes documents, la partie à l'est de la rue de Fourqueux y figure de façon constante sous le nom de Fillancourt, tout d'abord, puis de Feuillancourt ensuite. Seuls apparaissent les lieux-dits et les chemins ruraux (voir plan). On peut donc en déduire que le Plateau ne portait pas de nom spécifique dans les temps anciens et qu'il n'était connu que par ses lieux-dits.

Par ailleurs, M. Chevet, président fondateur de l'association du Plateau de Bel Air, indique dans un rapport présenté en 1934 devant le Comité de l'Union du Commerce et de l'Industrie de Saint-Germain que le Plateau était plus connu sous le nom de "Plateau de Fourqueux". Il est vrai que par son emplacement sur le versant opposé de la ville et par sa vocation agricole, le Plateau se rattachait plutôt aux gracieuses communes de Mareil-Marly et de Fourqueux.

Si l'on ne trouve nulle trace de "Bel Air" dans toute la documentation que nous avons consultée, nos recherches n'ont pas été vaines pour autant. En effet, la Révolution française fut particulièrement propice à toutes sortes de bouleversements et la langue n'y échappa point. Ainsi avons-nous appris que par une décision de la Convention du 10 brumaire an II (1^{er} novembre 1793), Saint-Germain-en-Laye devait porter le nom plus révolutionnaire de "**Montagne du Bon Air**" en référence à son altitude (environ 93 m dans le centre ville) et à la qualité de son environnement. Le terme "Bon Air" apparut donc pour la première fois il y a près de deux siècles, mais il ne réussit pas à s'imposer et disparut rapidement.

La désignation actuelle du Plateau fait inmanquablement penser à ce nom révolutionnaire,

mais en l'absence de certitude, nous ne pouvons qu'émettre une hypothèse. Il est fort probable que lorsque Saint-Germain eut récupéré son appellation antérieure, le nom de "Bon Air" fut repris par les habitants pour désigner le versant opposé de la ville qui ne portait aucun nom jusque là et qui présentait sensiblement les mêmes caractéristiques d'altitude et de qualité de l'environnement encore que l'on peut lire sous la plume d'un auteur ancien au sujet du Plateau : "L'air qu'on y respire, étant moins vif que dans la partie haute de la ville, est recommandé aux personnes d'une santé faible" !

Les témoignages que nous avons recueillis auprès d'habitants qui vivaient déjà sur le plateau dans les années 20 confirment qu'au début du siècle, on parlait couramment du "Plateau de Fourqueux" pour désigner la partie sud de la ville. A l'école, les enfants disaient de ceux du plateau qu'ils venaient de Fourqueux. En revanche, les anciens se rappellent que les gens de la ville qui venaient se promener sur le plateau évoquaient le "Plateau du Bon Air", mais ils n'ont pas souvenir d'avoir jamais entendu parler du "Plateau de Bel Air" avant 1927.

Le plateau ne se trouvant pas sur la commune de Fourqueux, mis à part quelques terrains — les lieux-dits "Le Trou de l'Etang" et "Les Normandes" et la partie des lieux-dits "La Justice" et "Les Lizerettes" située au sud-ouest de la ligne de Grande Ceinture — qui étaient coupés du reste du plateau par la ligne de Grande Ceinture et qui furent rattachés pour cette raison à la commune de Fourqueux par décret du 2 avril 1925, on comprend que l'appellation "Plateau de Fourqueux" ait été progressivement abandonnée. En revanche, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer pourquoi ni comment "Bon Air" est devenu "Bel Air", mais le glissement n'est pas surprenant car ces deux termes sont phonétiquement très proches.

Comme nous ne retrouvons aucune trace de "Bel Air" avant 1927, il n'est pas irrationnel d'attribuer la paternité du terme à M. Chevet et aux habitants du plateau qui l'ont officialisé en créant "l'Association du Plateau de Bel Air" le 29 mars 1927.



PLAN DU PLATEAU DE BEL AIR AU DEBUT DU SIECLE

Correspondance entre les noms actuels des rues, les numéros des anciens chemins ruraux et les noms des chemins avant leur classification comme chemins ruraux en 1887.

Rue de la Forêt de Marly - C.R. N° 12 - chemin de Bouvet
Avenue Saint-Fiacre - rue du Bouvet - C.R. N° 12 - chemin de Bouvet

Rue de la Justice - C.R. N° 15 - chemin rive gauche latéral à la ligne de Grande Ceinture

C.R. N° 16 - chemin du Gateau

Boulevard de la Paix - C.R. N° 17 - rue de la Paix

Rue de l'Aurore - C.R. N° 18 - chemin des Basses-Gaudines

Rue René-Béon - C.R. N° 19 - chemin des Glaises

Rue du Colonel Happe - C.R. N° 21 - chemin des Glaises

Allée des Acacias - C.R. N° 27 - chemin de la Royale

Rue Marie Stuart - C.R. N° 28 - sentier Nicot

Rue Jacques-Mollard - C.R. N° 28 - sentier Nicot

Rue de la Liberté - C.R. N° 29

Sente piétonne entre la rue de la Liberté et la rue Rouget de l'Isle - C.R. N° 30 - chemin du Triboulet

Rue Rouget de l'Isle - C.R. N° 31 - 2^e chemin du Triboulet
Rue Jeanne d'Albret - C.R. N° 32 - chemin du Dessous de la Justice

Rue du Dessous de la Justice - C.R. N° 32 - chemin du Dessous de la Justice

Allée du Triboulet - C.R. N° 33 - 3^e chemin du Triboulet

Rue des Cytises - C.R. N° 34 - 2^e chemin de la Royale

Rue du Panorama - C.R. N° 35 - chemin de Montot

Allée des Noisetiers - C.R. N° 36 - chemin des Panloupes

Rue des Panloupes - C.R. N° 37 - 2^e chemin des Panloupes

Rue de la Maison Verte - rue de la Justice

Rue Saint-Eloi (ancien chemin non classé)

Rue (route) de Fourqueux - route pavée de Saint-Germain à Fourqueux

Chemins disparus : C.R. N° 20 dit des Lizerettes, C.R. N° 22 dit de la Justice (sur le lieu-dit "La Justice")

Voies nouvellement créées : rue Saint-Vincent, rue de Témara, rue Ronsard, place des Ecossais et place François-1^{er}



TOPOGRAPHIE ET GEOLOGIE

DISPOSITION TOPOGRAPHIQUE

Le territoire de la commune de Saint-Germain-en-Laye, non compris la forêt, est coupé en deux surfaces à peu près égales par un sillon abrupt au fond duquel coule le ru de Buzot. Cette coupure sépare nettement deux parties opposées. Le nord, bord du plateau couvert par la forêt de Saint-Germain, forme le gros de la ville ; le sud, bord du plateau couvert par la forêt de Marly, forme un nouveau pôle d'équilibre avec la vieille ville.

Le Plateau de Bel Air est situé dans la partie sud de Saint-Germain-en-Laye. Il est délimité par un vallon naturel (Fonds Saint-Léger) au nord, par la rue de Fourqueux à l'est, par la route de Fourqueux au sud (où il jouxte Mareil-Marly et Fourqueux) et par le chemin de fer de Grande Ceinture à l'ouest.

Depuis la rue de la Justice où il culmine à environ 100 m, le Plateau descend en pente douce vers la rue de Fourqueux (altitude : 82 m aux 4-Chemins et 76 m au droit de la sente des Panloups) et vers le boulevard de la Paix (altitude : 73 m au niveau du viaduc et 68 m à la sous-préfecture), puis il s'incline brusquement suivant la pente naturelle du terrain (48 m d'altitude au niveau de l'église Saint-Léger). Dans le temps, le ru de Buzot serpentait au fond d'un vallon verdoyant et des sources alimentaient quelques étangs. Aujourd'hui, les étangs ont disparu et le thalweg est asséché (le ru de Buzot est canalisé et enterré sur la majeure partie de son cours).

Bien protégé par les hauteurs qui l'entourent, le Plateau bénéficie d'un air enrichi d'oxygène par les forêts voisines. Avec sa pente orientée nord-est, il jouit par ailleurs d'un panorama remarquable.

Si la ZUP ne permet plus de découvrir le hameau de Montaigu et le château d'Hennemont depuis le pont de Bouvet, les façades septentrionale et orientale lui restent largement ouvertes. Au nord, la ville apparaît en un premier plan très rapproché où se détachent, avec une parfaite netteté, le Carmel, l'hôpital dans toute sa majesté, un peu écrasé cependant par les deux énormes châteaux d'eau, la superbe demeure du Prieuré, ancien hôpital Général Royal édifié au XVII^e siècle par la Marquise de Montespan, et, en arrière-plan, le clocher de l'église Saint-Germain ainsi que la partie supérieure des murs du château royal.

A l'est, depuis la rue du Panorama, l'allée des Noisetiers et la rue des Panloups, l'œil découvre la capitale de part et d'autre du mont Valérien encadré par le Sacré-Cœur à gauche et la tour Eiffel à droite. De nuit, les tours de la Défense, la tour Eiffel dans son habit de lumière et les innombrables lueurs de la grande ville offrent un spectacle féérique rehaussé, les soirs de fête, par les feux d'artifice tirés du Champ-de-Mars ou du Trocadéro.

Couvert de forêts dans les temps anciens, puis lentement déboisé au fil des siècles, le Plateau se transforma progressivement en un terrain de culture où dominaient champs et vignes. A la fin du XVIII^e siècle, les vignobles s'étendaient de la côte d'Hennemont (à Fourqueux) jusqu'à Feuillancourt, entrecoupés de champs et de bosquets. Au XIX^e siècle, les cultures se diversifièrent. Les vergers et les jardins potagers supplantèrent la vigne qui disparut presque complètement avant la deuxième guerre mondiale. Dans les années d'après-guerre, l'urbanisation chassa le dernier fermier implanté sur le Plateau, puis condamna les vergers dont quelques-uns subsistent encore à l'état d'abandon dans l'attente de futures constructions. Les jardins potagers restèrent nombreux jusqu'au début des années 80, mais seuls ceux qui se trouvaient en dehors du périmètre de la ZAC furent épargnés et témoignent encore du caractère agricole du Plateau.

CONSTITUTION GEOLOGIQUE

Le sol

Le promeneur qui déambule dans les chemins par temps de pluie ne peut manquer de remarquer, à la terre qui colle à ses souliers, la présence d'un sol "glaiseux" composé essentiellement de marnes. D'autres roches sédimentaires, les sables et les limons, prédominent dans les couches superficielles, ce qui confère à la terre une grande fertilité.

Les couches superficielles du sous-sol

Au centre du plateau, un sondage jusqu'au substratum qui se situe vers 3 à 3,5 m de profondeur fait apparaître en tête un limon argilo-sablonneux suivi d'une argile sablonneuse maron, puis de sables fins à très fins, plus ou moins argileux et de différentes couleurs (verdâtre à rouille).

L'étude géologique de ces couches superficielles révèle que les sables et les argiles datent de l'ère tertiaire. Il s'agit essentiellement de sables de Beauchamp (Bartonien inférieur), d'argiles et de marnes à calcaire grossier du Stampien, du Bartonien et du Lutétien, donc d'âge Eocène et Oligocène.

Les couches profondes du sous-sol

Si l'on veut se faire une idée de la constitution géologique du sous-sol à une plus grande profondeur, on peut étudier le flanc sud du vallon du ru de Buzot jusqu'au thalweg qui se trouve au niveau + 57 m, c'est-à-dire environ 30 m plus bas que le centre du Plateau.

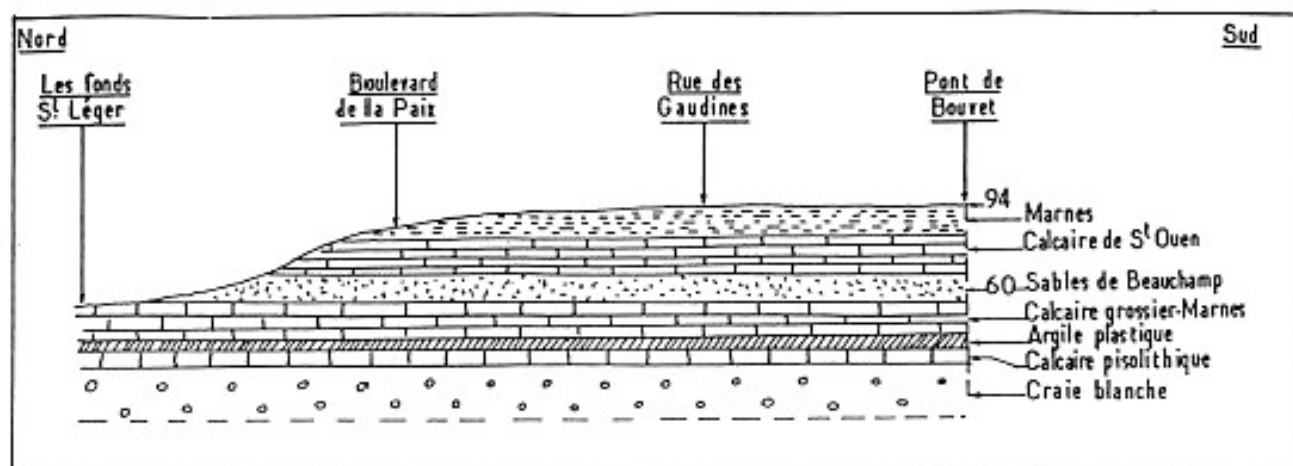
Les couches, sensiblement horizontales dans la partie du Plateau qui ne présente qu'une faible déclivité, suivent ensuite la forte pente naturelle. Elles présentent une épaisseur décroissante et un gisement de plus en plus tourmenté. Vers le fond du vallon, elles sont entièrement disloquées et n'ont plus aucune liaison entre elles.

La reconstitution du profil géologique du Plateau fait apparaître différentes couches de marnes, d'argiles et de calcaires sous la couche de terre végétale. On trouve successivement, entre cette couche superficielle et le niveau + 31 m (niveau de la craie en bancs), des marnes blanches feuilletées, des calcaires durs à grain fin, des

marnes tuffeuses avec des feuillets de calcaire lithographique, une mince strate de calcaire lithographique, des bancs alternatifs de calcaire dur à grain fin et de calcaire coquillier (à cérithes) plus ou moins dur, du sable calcaire et tuffeux contenant des débris de dents de squale et, enfin, une épaisse couche d'argile noire sablonneuse surmontant les bancs de craie.

A la surface du thalweg, on retrouve la couche de terre argileuse d'une épaisseur de 4,50 m sous la terre végétale, mais les couches intermédiaires ont disparu et l'argile noire sablonneuse apparaît immédiatement. Le niveau de la nappe d'eau se situe à + 53 m, c'est-à-dire que son toit est dans la couche argileuse superficielle. La couche d'argile noire sablonneuse qui suit a une épaisseur de 22,5 m et repose sur la craie en bancs à environ 26 m au-dessous du fond du vallon. Elle se compose de nombreuses strates de nature différente. On distingue tout d'abord une argile très sablonneuse qui abrite la nappe phréatique, puis une argile noire imperméable et moins sablonneuse, un sable argileux avec des veines de lignite et, au-dessus des bancs de craie, une argile plastique compacte.

Jusqu'à une grande profondeur, le Plateau de Bel Air est donc constitué de roches sédimentaires telles que sables, argiles, marnes et calcaires qui se présentent sous forme de couches horizontales relativement régulières et d'épaisseur variable.



Coupe géologique simplifiée du Plateau de Bel Air dans l'axe de l'avenue Saint-Fiacre



L'HISTOIRE DU PLATEAU A TRAVERS LES NOMS DES RUES

“Nous désirons ledit bourg et village auquel faisons souvent notre résidence estre accru, multiplié, édifié et meublé d'édifices, meubles, ustensiles et autres commodités”.

François 1^{er}

Quand on descend du haut de la ville par la rue de Mareil, le regard embrasse toute la partie sud de la ville s'étendant au pied de la colline de Fourqueux, depuis le quartier de Feuillancourt à l'est jusqu'aux coteaux du Bel Air à l'ouest.

Sur la gauche, on distingue, s'affaissant lentement vers l'est et parsemé d'habitations et de quelques champs ou vergers, le quartier de Feuillancourt dont on trouve mainte citation dans l'histoire ancienne de la ville.

Directement devant nous se déroule, tantôt caché par une maison, tantôt par une haie d'arbres, le large ruban de la “déviation”, ce tronçon de la nationale 13 inauguré en 1959 avec 3 voies — puis porté rapidement à 4 voies à cause des nombreux accidents —, 30 ans après que l'association du Plateau de Bel Air eut déposé un projet de voie de dérivation devant le comité d'urbanisme de la ville pour éviter l'encombrement du centre et développer la partie sud de la ville. Traversée de part en part par trois routes nationales (n° 13, 184, 190) qui empruntaient toutes l'artère centrale formée par les rues de Paris, du Vieux Marché, de Pologne et de Poissy, Saint-Germain-en-Laye connaissait en effet de gros problèmes de circulation il y a un demi-siècle déjà. Dès 1929, les statistiques enregistraient le passage de 10 000 véhicules par jour de circulation intense à la Place Royale et ce nombre était passé à 30 000 en 1933, selon un rapport de l'époque !

Par-delà la déviation, le regard rencontre un grand nombre de pavillons nichés dans la verdure des jardins, des haies vives qui ourlent les chemins et des rares bosquets, vestiges d'anciens bois ou vergers. Plus à droite, se dressent les nouvelles constructions résidentielles et tertiaires du Plateau sur un sol qu'une fertilité hors de pair et la présence d'une nappe phréatique peu profonde vouaient autrefois à la culture.

Au-delà, enfin, les hautes habitations de la ZUP dressent un écran dans lequel vient se perdre le regard de l'autre côté de la ligne du chemin de fer de Grande Ceinture.

Reprenons maintenant notre descente... en remontant dans le temps !

Tout à notre droite, à un emplacement que la mémoire des historiens ne permet pas de situer précisément, mais qui devait se trouver à proximité de la “Villa Campan” rue Galliéni, se dressait un petit sanctuaire que Clotaire III fit édifier dans la deuxième moitié du VII^e siècle. Vers la même époque, Leodegarius (Léger), évêque d'Autun, reconnu pour sa sagesse et son intégrité, était un conseiller très écouté du roi Clovis II et de ses fils Clotaire III et Thierry III. Ebroïn, le maire du palais de Neustrie exerçait la tutelle de Clotaire III et était jaloux de l'influence de Léger. En 673, il fut écarté du pouvoir par Childéric II, roi d'Austrasie et enfermé dans un monastère où vint le rejoindre... son ennemi, l'évêque d'Autun, qui était tombé en disgrâce pour avoir voulu imposer son autorité au nouveau souverain. L'insécurité était permanente en ce temps là. Deux ans plus tard, en 675, Childéric II en était victime et périssait assassiné. Libéré, Ebroïn revenait au pouvoir en prenant la tutelle de Thierry III. Afin d'écartier définitivement Léger de son chemin, il lui fit crever les yeux vers 676 et l'accusa injustement d'avoir commandité l'assassinat de Childéric II. Condamné à mort, Léger fut décapité deux ans plus tard en 678. Ebroïn ne lui surviva guère car quelques années plus tard (entre 680 et 683), il sera assassiné à son tour, victime d'un officier qu'il avait fait révoquer.

Thierry III, roi fainéant, qui avait assisté sans intervenir à la condamnation injuste de Léger, reconnaîtra sa faiblesse et, pour honorer le nouveau Saint, donnera son nom au sanctuaire édifié par son frère Clotaire III. Ainsi naquit le sanctuaire de Saint-Léger qui fut à l'origine de la paroisse Saint-Léger et de la commune de Saint-Léger-en-Laye. Onze siècles plus tard, le 29 germinal an II (1794), le presbytère et les dépendances de la paroisse seront vendus comme bien national à un marchand de toiles de Paris. La paroisse renaîtra en 1961, sur l'autre versant du vallon, à l'emplacement que nous lui connaissons actuellement, mais la commune de Saint-Léger sera définitivement rattachée à celle de Saint-Germain-en-Laye, le 1^{er} juillet 1794, par arrêté du district.

Dans le temps, le ru de Buzot serpentait au fond d'un vallon verdoyant qui prit à son tour le nom de Saint-Léger. De l'autre côté, sur le Plateau, des vignobles, vraisemblablement d'origine romaine, striaient le sol en bandes régulières dont les champs et les bois venaient de loin en loin rompre la belle uniformité. Plus tard, le Plateau diversifiera quelque peu ses cultures ; des jardins, des vergers et des fermes viendront côtoyer la vigne qui demeurera cependant présente jusqu'à la deuxième guerre mondiale, lointain témoignage des riches heures du passé.

Laissons maintenant planer le regard devant nous. A l'emplacement de la déviation, un magnifique parc étale ses parures. Lacs avec fontaines, cascades et grottes artificielles illuminent un écrin vert. Dominant l'ensemble, le château de la Maison Verte vous fait face.

Modeste à l'origine, cette propriété devint seigneuriale un peu avant la guerre de 1870 après que M. Duval, connu à l'époque pour son invention des restaurants populaires, en eut fait l'acquisition. Très vaste, elle couvrait une zone délimitée par la rue de la Paix, promue ultérieurement au rang de boulevard, au sud, la ruelle Nicot à l'ouest, la rue Saint-Léger, la rue de Bergette, la rue des Sources, la rue Jean-Jaurès et la rue des Marais au nord et la rue de la Maison Verte à l'est.

Devenue ensuite la propriété du comte et de la Comtesse de Pange, puis du duc et de la duchesse de Caraman après le décès de la comtesse en 1934, elle conserva son faste pendant la première partie du siècle. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, elle fut morcelée et seuls les bâtiments conservés témoignent de son éclat passé. La partie basse fut vendue à la Ville en 1953 et la partie haute avec les bâtiments à l'association Diocésaine en 1959. Pendant quelques temps, le grand lac fut le rendez-vous des pêcheurs et les adolescents aimaient à aller s'y baigner ou canoter. Pendant le rude hiver de 1956, quelques téméraires s'essayèrent même au patin à glace sur sa surface gelée. Ce lac fut ensuite asséché et transformé en parc public, l'actuel jardin aux oiseaux en contre-bas de la déviation. Une autre partie entre la rue de la Paix, la ruelle Nicot et la rue Saint-Léger fut consacrée à la construction d'immeubles d'habitation et de l'école du Bois Joli. Une dernière partie, enfin, est devenu la nouvelle paroisse Saint-Léger dont nous reparlerons plus loin.

Reprenons notre marche vers le Plateau. Sur notre gauche, nous laissons le Prieuré, ancienne

demeure du peintre Maurice Denis remarquablement aménagée en un musée qui fait une large place à Maurice Denis, bien sûr, mais aussi au groupe des peintres Nabis, dont il fut une figure marquante, et au groupe de Pont-Aven qui doit sa notoriété à Paul Gauguin.

Plus bas, nous franchissons la place d'Aschaffenburg ainsi baptisée en l'honneur de la ville allemande jumelée avec Saint-Germain. Avant de franchir le pont de la déviation, nous laissons sur la droite la rue des Marais, mais ne nous laissons pas abuser par le terme. Au sud se trouvait la propriété de la Maison Verte et au nord, tout au long de la rue des Marais qui englobait aussi la rue des Sources à l'époque, on trouvait des terrains consacrés à la culture des légumes et des primeurs, c'est-à-dire, au sens ancien du terme, des "marais" exploités par des maraîchers.

Au-delà du pont, la **rue de Fourqueux** sépare le Plateau de Bel Air à l'ouest et le quartier de Feuillancourt, à l'est. Cette artère qui relie Saint-Germain à Fourqueux est un ancien chemin dit de grande communication devenu ensuite la "voie pavée de Saint-Germain à Fourqueux". Côté Feuillancourt, le versant donnant sur la rue fut longtemps un terrain de carrières (carrières du Chapelet) comme en témoigne l'Allée des Carrières toute proche. En 1820, presque toutes les habitations du Plateau longeaient cette voie pavée. Au carrefour des 4 Chemins, où se trouvait l'octroi pour l'entrée sud de la ville, elle débouche à droite sur la **route de Fourqueux** qui limite la ville au sud et qui drainait tout le trafic en direction de Saint-Nom-la-Bretèche avant la construction du C.D. 98. Il y a plusieurs décennies, la maison située au 120, représentait une halte très appréciée par les cyclistes qui allaient se promener en forêt. En effet, en ce temps là, elle abritait un café fort fréquenté en fin de semaine.

Laissons la rue de Fourqueux et remontons la **rue de la Maison Verte**, qui s'appelait rue de la Justice jusqu'en 1855 et fut rebaptisée après l'édification de la propriété du même nom. Face à nous apparaît la nouvelle paroisse avec son église élançée à l'audacieuse architecture boisée qui date de 1961. La crypte au sous-sol de l'église recèle la pierre tombale de Guillaume Tirel, dit "Taillevent", paroissien célèbre qui, après avoir été "enfant de cuisine" chez la reine Jeanne d'Evreux, fut nommé vers 1373 chef des cuisines royales de Charles V. C'est probablement à cette époque que ce premier écrivain gastronomique rédigea son célèbre livre de recettes "Le Vian-dier".

A l'intention des amateurs de cuisine... médiévale, voici la recette de la Tarte Bourbonnaise :

“Tarte bourbonnoise, fin fromage broyé, des-trampé de cresse, et des moyeux d'œufz, souffisamment ; et la crouste bien poistrie d'œufz, et soit couverte le couvercle entier, et orenge dessus”.

Jeanne Bourin, écrivain spécialiste d'histoire médiévale, en détaille tous les ingrédients et les proportions dans “Les recettes de Mathilde Brunel, cuisine médiévale pour table d'aujourd'hui” (éditions Flammarion).

Pour 6 personnes :

Pâte à tarte : 60 g de beurre fondu, 2 œufs entiers, 160 g de farine, 1 cuillerée à soupe d'eau, 1 pincée de sel.

Garniture : 250 g de fromage blanc frais bien égoutté, 250 g de crème fraîche, 3 œufs entiers, 120 g de sucre, le jus d'une orange, le zeste de l'orange hâché très fin au mixer.

Mélangez rapidement tous les ingrédients de la pâte à tarte. Travaillez-la le moins possible. Ajoutez un peu de farine si nécessaire, pour que la pâte ne colle pas aux doigts.

Étalez-la sur une planche farinée et foncez un moule à tarte beurré. Battez bien le mélange de tous les ingrédients de la garniture. Versez-le sur la pâte à tarte.

Mettez au four très chaud (240°C - therm. 8) pendant 10 minutes, puis baissez le feu (180°C - therm. 6) pendant au moins 35 minutes.

Devant l'église, à droite, les formes régulières de l'ancien château de la Maison Verte contrastent agréablement avec le parti moderne de l'église.



L'ancien château de la Maison Verte

Cette demeure abrite désormais les activités de la paroisse et les appartements de Monsieur le curé. Autrefois, un bassin entouré de parterres de fleurs faisait face à la porte du château, de l'autre côté de la cour. Les communs se situaient à l'entrée de la propriété, dans un bâtiment qui conserva longtemps son état d'origine. L'étage était aménagé pour loger le personnel et le rez-de-chaussée comprenait des écuries et une remise à voiture. Des anneaux fixés au mur de la façade servaient à attacher les chevaux. En 1963, la Ville acheta ce bâtiment en état de délabrement pour le détruire et élargir la rue de la Maison Verte. Ce projet fut heureusement abandonné et le bâtiment remarquablement restauré. Cette magnifique demeure abrite le tribunal d'instance depuis 1982. Il est intéressant de noter que c'est précisément sur l'ancienne rue de la Justice que le tribunal est venu s'établir. Simple coïncidence ou bien retour aux sources ?



Les communs du château aujourd'hui tribunal d'instance

De l'autre côté de la rue de la Maison Verte, l'ancienne “Villa des Charmettes”, ainsi nommée par le journaliste Maurice Méry en hommage à Jean-Jacques Rousseau, se dresse dans le parc de la sous-préfecture. Avant de devenir la résidence de fonction du sous-préfet, cette demeure fut la propriété d'un anglais, le major Crampton, qui fabriquait du matériel agricole dans ses vastes sous-sols.

La rue de la Maison Verte débouche à droite sur le **boulevard de la Paix** bordé de pavillons individuels dans sa première partie, puis de bâtiments publics et privés construits récemment dans le cadre de l'aménagement du Plateau. Une oseraie, aujourd'hui disparue, se trouvait à proximité du boulevard qui n'était encore qu'un chemin de



Villa des Charmettes, résidence du sous-préfet



La rue de la Paix en 1944



Le boulevard de la Paix en 1987

terre étroite. Sa production alimentait la vannerie du Pecq qui est encore installée sous les arcades de l'avenue du Général Leclerc.

Laissons le boulevard et remontons la **rue du Panorama** flanquée à sa gauche de la sous-préfecture et de la caserne de gendarmerie construite en 1985. Au fur et à mesure que la rue s'élève, elle découvre à l'est la vallée de la Seine et, dans le lointain, le mont Valérien et Paris. Telle un belvédère de près de 400 m de longueur, elle offrait à ses riverains, il y a quelques années encore, une vue splendide sur la capitale. Bien que cette vue panoramique soit désormais obstruée en partie par des constructions récentes, elle a gardé tout son charme grâce aux jardins et aux haies vives qui la longent.



La rue du Panorama en 1947

Au niveau de la gendarmerie, la rue du Panorama s'ouvre sur l'ancien chemin rural n° 33 qui prit récemment le nom de **Rouget de l'Isle** en souvenir d'un épisode survenu à Saint-Germain (la graphie "Rouget de Lisle" figure dans les dictionnaires). Cet officier du génie, auteur de la Marseillaise, fut en effet arrêté en septembre 1793 sur le territoire de la paroisse Saint-Léger où il demeurait. Incarcéré au premier étage du châ-

teau, où l'on avait installé la maison d'arrêt, il fut libéré le 9 thermidor an II (1794). Les archives municipales conservent le dossier de police de l'époque dans lequel figure le rapport du Comité de salut public rédigé lors de son arrestation : "N'a d'autres ressources que ses appointements et paraît monnayer ses talents pour se procurer de la subsistance. Son caractère et ses opinions nous sont inconnus. Nous savons seulement qu'il est l'auteur de plusieurs pièces patriotiques".



Le chemin rural n° 33 en 1982. Aujourd'hui rue Rouget de l'Isle

Un peu plus haut sur la rue du Panorama, nous empruntons l'allée des Noisetiers, dont un dernier gros spécimen justifie le nom, et pénétrons dans l'ancien CR 37 devenu rue des Panloups en 1982. D'après Roger Berthon, que nous avons déjà cité par ailleurs, le lieu-dit "Les Panloups" tiendrait son nom de la présence de loups qui s'y aventuraient dans les temps anciens. On sait aussi que Louis XIII aimait Saint-Germain car il pouvait s'y livrer à son sport favori, la chasse aux loups, et qu'un certain nombre de carrières de la région portent le nom de carrières aux loups. Enfin, Henri IV interdisait à ses enfants de venir jouer seuls dans cette zone à cause des bandits et des loups.

Dans sa partie moyenne, la rue du Panorama rencontre l'allée du Triboulet (ancien CR 33) qui nous rappelle le souvenir du célèbre fou de Louis XII et de son successeur François 1^{er}. Un jour, particulièrement amusé par ses tours, François 1^{er} lui déclara : "Triboulet, si quelqu'un te tue, il sera pendu dans le quart d'heure qui suivra ta mort". Sans rien perdre de son esprit de répartie, le fou lui répondit : "Sire, je préférerais qu'il fut pendu un quart d'heure avant".

Dans sa partie supérieure, la rue du Panorama est entourée de jardins cultivés et de quelques beaux parcs. Des travaux de terrassement réalisés pour l'édification de villas, en particulier sur le lieu-dit "La Royale", mirent à jour des "constructions" constituées de blocs de pierre posés à sec et formant des parois à angles droits, ce qui exclut a priori une origine naturelle. Nous nous garderons de toute conclusion hâtive en l'absence d'autres précisions. Compte tenu de l'existence du premier sanctuaire de la ville sur l'autre versant du vallon et de la propriété de Saint-Erembert sur le territoire de Fillancourt (Feuilancourt) dès le VII^e siècle, on ne peut toutefois s'empêcher d'émettre une hypothèse sous forme d'interrogation : N'est-il pas concevable qu'un site mérovingien repose sous nos pieds ?

La rue du Panorama donne sur la petite rue des Cytises qui a conservé une partie de son caractère rural grâce à ses haies. Des cytises, dont on peut admirer les grappes de fleurs jaunes à l'approche de l'été, décorent encore quelques jardins.

Depuis la rue des Cytises, on accède au chemin rural 21 dit des Glaises dont le sol très gras est un parfait échantillon représentatif des marnes et des argiles qui recouvrent le Plateau. Bordé de part et d'autre par différentes essences d'arbres servant de refuge aux oiseaux, ce chemin est fort fréquenté aux beaux jours par les promeneurs qui apprécient ses frondaisons et son calme à l'écart de la circulation. Aménagé et réservé aux promeneurs, il pourrait devenir, bordé d'arbres et de bancs, une magnifique coulée verte entre la partie est et la partie ouest du Plateau et conserver à ce lieu l'aspect champêtre originel.



Le chemin rural n° 21 dit des Glaises

A quelques pas du chemin des Glaises court l'allée des Acacias dont on devine aisément l'origine du nom. Cette voie rectiligne débouche sur la rue de la Justice qui longe la ligne du chemin de fer de Grande Ceinture depuis le passage à niveau de la route de Fourqueux jusqu'au pont de Bouvet.



La rue de la Justice

Ce chemin étroit est le point culminant du Plateau (100 m) et n'est dominé que par la colline d'Hennemont (104 m) sur le territoire de la commune. Près du coin de l'allée des Acacias, une grosse pierre plus haute qu'un homme s'y dressait autrefois (elle était encore visible avant la dernière guerre). Les anciens rapportent qu'on y rendait la justice et qu'elle aurait donné son nom au chemin qui la longeait. Si l'on consulte les cartes anciennes, on constate que le chemin longeait le lieu-dit "La Justice" entre "Le Chiendent" et "Les Glaises". Un peu plus bas, on trouvait "Partie de la Justice" et "Au-dessous de la Justice". On sait en outre que Saint-Louis aimait venir s'y promener, mais nos livres d'histoire nous ont appris qu'il rendait la justice sous un chêne à Vincennes ! On sait aussi que la terre de Gaudine (du vieux français, "gaudin", qui signifie "taillis") appartenait au couvent fondé par Robert-le-Pieux en 1020 et que le prieur y avait droit de juridiction.

Or, les lieux-dits "Les Basses Gaudines" et "Les Hautes Gaudines" se situaient de part et d'autre de la rue des Gaudines et jouxtaient "Au-dessous de la Justice". Les textes anciens et les historiens nous apprennent par ailleurs qu'à partir du XVI^e

siècle, les fourches patibulaires, c'est-à-dire les gibets, se dressaient à cet endroit. Il est donc possible que la grosse pierre évoquée par les anciens ait été l'un des blocs qui ont servi de soubassement aux piliers des gibets. En 1261, un voleur fut pris dans la juridiction du couvent et condamné à la pendaison. Ce fut la première et, sans doute, l'une des rares condamnations à mort prononcées par la prévôté prieurale. On peut donc penser que l'ancienne rue de la Justice (rue de la Maison Verte) et la rue de la Justice actuelle menaient à l'emplacement où était rendue ou, au moins, exécutée la justice, c'est-à-dire dans la partie centrale du Plateau.

En descendant la rue de la Justice vers le Nord, nous rencontrons la rue Jacques-Mollard qui reprend en partie le tracé du tronçon supérieur du CR 28. Jacques Mollard fut maire de Saint-Germain-en-Laye de 1949 à 1959 et eut le privilège d'accueillir le roi Mohammed V du Maroc dont nous reparlerons plus loin. René Béon lui succéda de 1959 à 1965 et lança le programme d'urbanisation du Plateau. On ne s'étonnera donc pas que la rue Jacques-Mollard donne directement sur la rue René-Béon.

La rue du Colonel Happe, qui épouse le tracé de la partie occidentale du CR 21, débouche dans la rue Jacques-Mollard. Le lieutenant-colonel Happe est né à Saint-Germain en 1882. Promu capitaine en 1914, cet aviateur effectua des missions de bombardement et livre des combats aériens contre l'aviation ennemie à la tête d'une escadrille, puis d'un groupe de bombardement. Ses nombreuses missions lui valurent maintes décorations et citations. Sa citation à l'ordre de l'Armée en 1916 honore un "officier d'une énergie et d'une bravoure incomparables, (qui) a toujours réussi à exécuter les missions malgré les efforts de l'aviation ennemie". Promu lieutenant-colonel en 1929, ce héros se tua l'année suivante en avion, en service commandé, près de Liège en Belgique.

Reprenons maintenant notre randonnée. Nous laissons à notre gauche le pont de Bouvet qui conduit à Fourqueux et empruntons la rue Saint-Fiacre, ancien chemin de Bouvet. L'origine du nom de "Bouvet" n'est pas bien établie. Il pourrait venir de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII qui lui avait donné la seigneurie de Fourqueux et de Fillancourt par lettre patente de juin 1634. Selon M. Kohn, cette origine est loin d'être certaine car cette même lettre patente donnait à Charles Bouvard "des droits sur le fief d'Illion, autrement dit Bouvet", ce qui donne à penser que l'appellation "Bouvet" était antérieure.

Quant à Saint-Fiacre, moine celtique qui vécut de 610 à 670, est le patron des jardiniers. Sa place sur le Plateau n'est donc pas usurpée. Par bref du 5 janvier 1652, le pape Innocent X institua la confrérie de Saint-Fiacre. Chaque année, un pèlerinage avait lieu au cœur de la forêt de Laye où se trouvait une petite chapelle, dédiée depuis fort longtemps à ce saint.

Orientée est-ouest, ce qui lui valut son nom, la **rue de l'Aurore** relie la rue Saint-Fiacre à la **rue de la forêt de Marly** qui longeait les bois il y a plusieurs siècles avant que les déboisements successifs ne repoussent la forêt sur les hauteurs de Fourqueux.

De l'autre côté de la rue Saint-Fiacre, on retrouve tout d'abord la **rue des Gaudines** dont nous avons déjà parlé, puis un peu plus bas, la **rue Saint-Vincent** qui est une nouvelle voie (1985) dont le tracé ne correspond à aucun chemin rural antérieur. Patron de la ville avec Saint-Germain, Saint-Vincent est aussi le patron des vignerons. Quoi de plus normal que de le retrouver sur une terre jadis couverte de vignobles !

La rue Saint-Vincent croise la **rue Saint-Eloi**, qui rappelle l'un des saints honorés à Saint-Germain (Chapelle Saint-Eloi de la "Maison-Dieu" au XIII^e siècle), puis nous conduit directement à la rue de Téméra qui est parallèle à l'ancien CR 28 plus connu sous le nom de sentier Nicot. Ce sentier se trouvait à peu près à l'emplacement des bâtiments de l'école Notre-Dame dans l'exact prolongement de la **ruelle Nicot** qui compte sûrement parmi les voies les plus anciennes du Plateau car on retrouve sa trace dans des écrits datant de 1740.



L'ancien chemin rural n° 28 ou sentier Nicot en 1982

La **rue de Téméra** doit son nom à la ville marocaine jumelée en 1982 avec Saint-Germain. C'est dans cette petite ville proche de Rabat que se forma en septembre 1943 la 2^e D.B. du Général

Leclerc grâce à l'apport de régiments marocains et algériens. Saint-Germain abrita la 2^e D.B. jusqu'en 1978, date à laquelle elle fut transférée à Versailles. Il semble que "Témara" vient du mot "tamar" qui signifie "sérieux" en arabe. Le jumelage entre ces deux villes met en évidence le rôle de Saint-Germain dans les liens historiques entre la France et le Maroc. En 1682, Louis XIV signa le premier traité d'amitié avec le Maroc du sultan Moulay Ismaïl au château de Saint-Germain. C'est aussi à Saint-Germain que fut décidée 273 ans plus tard, le 1^{er} novembre 1955, la totale indépendance du Maroc. Pendant deux semaines, le Pavillon Henri-IV fut la résidence du roi Mohammed V accompagné de toute sa suite. Au milieu de la rue de Témara, une fontaine de style marocain composée d'un camaïeu de mosaïques vertes et jaunes apporte une note de fraîcheur et d'exotisme.

Au niveau de la fontaine, la rue de Témara s'ouvre sur la **rue de la Liberté** qui est l'ancien chemin rural 29. En 1793, au lendemain de la Révolution Française, la rue Saint-Christophe (dans la vieille ville) fut débaptisée et prit le nom de rue de la Liberté. Elle retrouva son nom primitif sous l'Empire et c'est le CR 29 qui devint la rue de la Liberté.

A son extrémité méridionale, la rue de Témara donne sur la **Place des Ecosais**, ainsi dénommée pour rappeler les nombreux liens historiques entre la Ville et l'Ecosse, notamment avec les Stuart dont l'histoire est très liée à Saint-Germain. Nous parlerons un peu plus loin de Marie Stuart, au tragique destin, dont l'arrière-petit fils Jacques II mourut en exil à Saint-Germain. On sait aussi que Saint-Germain est jumelée avec la ville écossaise d'Ayr, mais il existe aussi un lien entre l'Ecosse et le Plateau.

Le promeneur attentif aura remarqué, au plus fort de l'été, que les chemins et les jardins sont plantés de nombreux pruniers, principalement quetsches et mirabelles. Autrefois, une partie de l'abondante production était commercialisée sur place pour la consommation de bouche, une partie était distillée par les bouilleurs de cru ou destinée à la fabrication du "noyau de Poissy" et une autre partie (prunes Dauphine) était cueillie avant d'arriver à maturité et expédiée à Dundee en Ecosse où elle était transformée en confitures.

La **rue Marie Stuart** fait tout naturellement suite à la Place des Ecosais. Cette reine célèbre, fille de Jacques V d'Ecosse, fut en effet reine d'Ecosse à l'âge de 8 jours ! N'étant pas en sécurité dans son royaume, elle est envoyée en 1548, à l'âge de 6 ans, au château de Saint-Germain où elle recevra la même éducation que les enfants de

Henri II. En 1558, elle épouse le futur roi de France François II qui monte sur le trône en 1559 et meurt l'année suivante. Marie Stuart rentre en Ecosse, mais elle est forcée à abdiquer en 1567. Réfugiée en Angleterre, elle sera exécutée sur ordre de sa cousine Elisabeth 1^{re} en 1587.

La **Place François 1^{er}** fait pendant à la Place des Ecosais à l'autre extrémité de la rue Marie Stuart. Ce roi, fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, incarne la Renaissance française. Il fit venir Léonard de Vinci à Amboise, mais donna aussi un grand faste au château de Saint-Germain. Dans son ouvrage sur Saint-Germain-en-Laye, Jules Janin n'hésite pas à écrire que François 1^{er} est véritablement le créateur du château de Saint-Germain. C'est sous les murs du château embelli par François 1^{er} que se déroula, peu de temps après la mort du roi, le duel au cours duquel François de Vivonne, seigneur de la Châteigneraie, fut victime du célèbre "coup de Jarnac".

Parallèle à la rue Marie Stuart, la **rue Jeanne d'Albret** rappelle le souvenir d'une autre reine célèbre. Jeanne III d'Albret, reine de Navarre, est née à Saint-Germain-en-Laye en 1528. Huguenote, elle soutint les positions des réformés lors du colloque de Poissy en 1561 où catholiques et protestants essayeront en vain de parvenir à une réunification. Onze années plus tard, les protestants seront massacrés à Paris et en province dans la tragique nuit de la Saint-Barthélemy. Jeanne d'Albret donna naissance à Henri IV qui échappa au massacre et devint roi de France en 1589.



L'angle des rues Jeanne d'Albret et du Colonel Happe

Où, mieux qu'entre ces deux reines, **Pierre de Ronsard**, le "prince des poètes", eut-il pu trouver place ? La rue qui porte son nom, au centre du Plateau, rend hommage à celui qui sut si bien chanter les "doulces" dames du temps jadis ("Mignonne, allons voir si la rose..."), mais aussi la ville de Saint-Germain où il séjourna plusieurs fois :

*"Je couru fort à saint Germain en Laye
servir mon Roy bien qu'amour plus grand Roy
pour le servir m'appelast tout à soy."*

(Les Elégies, Premier Livre)

Ce cheminement à travers l'histoire s'achève sur l'amour et la poésie au cœur même du Plateau de Bel Air. Certains y verront un symbole, d'autres une simple coïncidence. Peu importe dès lors que vous aurez aimé cette promenade dans l'histoire et qu'elle vous aura donné envie de mieux connaître ce quartier et de l'apprécier.



LES METIERS A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE AU SIECLE DERNIER

Vers la fin du XIX^e siècle, la deuxième révolution industrielle est en train de s'accomplir. Les découvertes se succèdent. Le moteur à explosion et le moteur électrique font leur apparition. Bell invente le téléphone et Edison l'ampoule électrique.

La plupart des travaux s'effectuent encore manuellement ou à l'aide de machines rudimentaires, mais cette révolution annonce des bouleversements profonds qui vont se répercuter sur les activités humaines.

Ainsi, parmi tous les métiers exercés à Saint-Germain au siècle dernier, bien peu sont restés intacts sous les coups du progrès. Certains ont carrément disparu ; d'autres ont subsisté, mais leur nom a succombé à une autre révolution, linguistique celle-là ; quelques autres, enfin, ont su à la fois évoluer et conserver leur dénomination.

Quelle que fut leur destinée, leur simple évocation est douce à l'oreille et rappellera peut-être des souvenirs aux plus âgés d'entre nous.

La liste ci-dessous est extraite d'un répertoire des métiers publié à Saint-Germain en 1884. Combien en connaissez-vous ? Faites le test ?

Lampistes, fumistes, étameurs, cabaretiers, voituriers, tabletiers, taillandiers, bourreliers-selliers, rampistes, carrossiers (attention au piège !), coquetiers, bimbelotiers, ciriers, grainetiers, buandiers, cordiers, couteliers, ferblantiers, filateur (1 seul, rue Schnapper), treillageurs, nourrisseurs, mégissiers, tonneliers, timbreur (1



seul, chemin des Panloups), plisseuses, couturières, corsetières, journaliers, corroyeurs, chantre (1 seul, rue de la Salle), parquetiers, frotteurs, calandriers, fontainiers, ornemanistes, cambreurs, étaliers, regrattiers, layetiers et toupilleurs !

(Réponse : page 45)

Le service des voyageurs sera supprimé en 1935, sauf sur deux sections au sud de Paris. La "navette" reliant les deux gares de Saint-Germain sera à son tour fermée au trafic des voyageurs en 1936 avant d'être déclassée en 1941. Après la destruction du pont du Pecq en 1940, le trafic de voyageurs sera rétabli entre Paris-Saint-Lazare et Saint-Germain-Grande-Ceinture par Saint-Nom-la-Bretèche pendant la guerre.

Le viaduc du val Saint-Léger

A Saint-Germain-en-Laye, le chemin de fer devait traverser la vallée au fond de laquelle coule le ru de Buzot pour passer du Plateau de Bel Air, dans la partie sud de Saint-Germain, sur le plateau opposé au nord. Compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles devait s'effectuer cette traversée, on songea tout d'abord à l'éviter au moyen d'un déplacement et d'un allongement du tracé. Différentes études furent réalisées et on opta finalement pour le tracé direct.

Le premier projet remonte à 1876. Il prévoyait un viaduc avec un arc métallique de 140 m d'ouverture plus élégant et guère plus cher qu'un ouvrage à poutre droite, mais les accidents survenus au viaduc du Val Fleury établi sur la ligne de Versailles dans des conditions géologiques analogues conduisirent à mettre en doute la stabilité des points d'appui d'un arc d'une aussi grande portée. On adopta donc la solution avec poutre droite métallique imposant des fondations d'environ 30 m pour faire reposer les piles sur la couche de craie stable.

La construction du viaduc débuta en 1880 et s'acheva en 1882. Elle n'alla pas sans difficulté. Les gros éléments métalliques arrivèrent par la Seine jusqu'au Pecq. Il fallut ensuite les transporter sur place. On améliora la rue du Pontel pour les acheminer jusqu'au passage à niveau de Fourqueux au moyen d'attelages de 40 chevaux ! Il fallut enfin utiliser des caissons sous air comprimé pour creuser les fondations des piles du viaduc à l'abri de l'eau à cause de la présence d'une nappe phréatique peu profonde.

M. Geoffroy, ingénieur des ponts et chaussées de l'époque, donne une description technique intéressante des travaux : "On a adopté pour traverser le val Saint-Léger une poutre droite métallique portée par trois piles fondées à l'air comprimé sur la craie à une grande profondeur, et par deux culées que l'on a éloignées assez du milieu du val pour les faire reposer sur les parties horizontales des masses calcaires, c'est-à-dire sur

celles qui sont restées en place et n'ont subi aucune dislocation dans les bouleversements ayant amené la formation de la vallée. Cette considération a conduit à porter la longueur totale de l'ouvrage à 310 mètres 76 cent. ; on a donc été amené à composer cet ouvrage d'une partie métallique de 258 mètres de longueur divisée en quatre travées, ayant celles de rive 56 mètres de portée, les autres 70 mètres et de deux culées en maçonnerie".

A titre anecdotique, le coût global du viaduc s'éleva à 1.251.934,26 F dont presque un tiers pour les fondations, environ 45 % pour le tablier métallique et un peu moins de 20 % pour la maçonnerie des parties apparentes des piles et des culées.

Le travail de creusement des fondations n'était pas sans danger à cause de la pression créée artificiellement à l'intérieur des caissons comme le rappellent de façon parfois pittoresque certains extraits du traité de construction des ponts et des viaducs de l'époque :

"N'employer que des ouvriers jeunes très bien portant (sic) et d'une conduite régulière... (!)

Ne jamais prolonger la durée de chaque relai (resic) pendant plus de 4 heures... Réduire même cette durée de manière à ne pas prolonger au-delà de 2 heures pour une profondeur de dessous de l'eau de 20 à 24 mètres.

Faire donner à chaque ouvrier au sortir des tubes une demi bouteille de vin chaud..." (!)

La technique utilisée pour construire la superstructure consista à monter une charpente métallique, le tablier, sur laquelle venaient reposer deux rangées de longrines parallèles destinées à supporter les traverses et à répartir la charge. Longrines et traverses étaient en bois. Le viaduc, tel qu'il fut construit à l'origine, était à double voie et permettait à deux trains de se croiser.

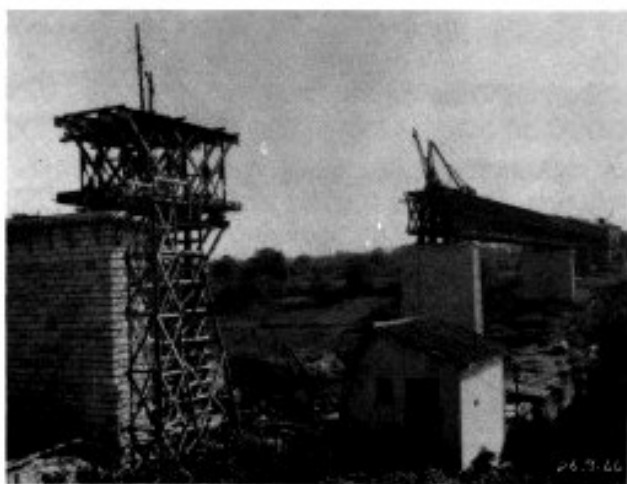
Jusqu'en 1944, il assura parfaitement sa mission sans connaître un seul incident grave, mais s'il résista parfaitement aux éléments naturels et au vieillissement, il n'échappa pas à la violence des hommes et fut victime des explosifs allemands le 24 août 1944. Ses piles furent détruites jusqu'au niveau du sol et son tablier s'effondra en plusieurs tronçons.

Les travaux de relevage et de reconstruction débutèrent dès 1945. On put éviter un ouvrage provisoire car la liaison Versailles-Achères pouvait être effectuée par un itinéraire détourné. Les parties récupérables du tablier furent relevées sur



Photographie La Vie du Rail - Hurault

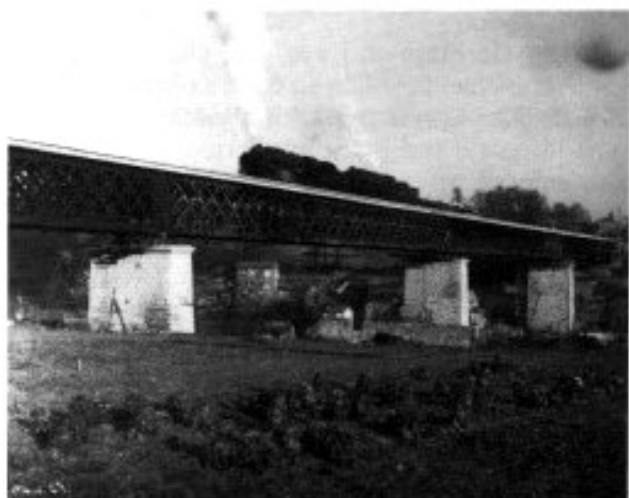
palées, c'est-à-dire sur des pieux de soutien, et les piles reconstruites en béton avec parement de pierre de taille. Au lieu d'utiliser la technique antérieure de pose des traverses de voie sur longrines, on opta pour une dalle en béton coiffant le tablier et supportant le ballast car cette solution offrait de nombreux avantages : ballast normal, entretien nocturne facile par machine spéciale et absence de corrosion.



Photographie H. Baranger

En revanche, le tablier métallique affaibli (certains tronçons ont été réutilisés), l'accroissement de la charge par essieu (25 t) et la présence d'une dalle de béton (poids propre élevé) ne permettaient plus le croisement de deux trains à cause de la surcharge. On procéda donc à l'interpénétration des deux voies, c'est-à-dire que les deux voies ne laissent passer qu'un seul train à la fois.

La reconstruction fut achevée à la fin de 1946 et le train d'épreuve franchit le viaduc le 24 janvier 1947.



Photographie SNCF

Dans les années d'après-guerre, l'électrification de quelques tronçons de la ligne de Grande Ceinture fut réalisée, mais la section Versailles-Achères traversant le Plateau de Bel Air n'en bénéficia pas. Le trafic des voyageurs fut interrompu et les seuls trains que l'on peut voir passer aujourd'hui sur le viaduc sont des trains de marchandises tractés par des locomotives diésels ou diésel-électriques. Actuellement, le trafic journalier se limite à deux trains qui desservent la gare de Grande Ceinture, mais la forte urbanisation du Plateau, sa nouvelle zone d'activités tertiaires et la saturation de la ligne de RER entre Saint-Germain et Paris appellent à l'évidence un aménagement de cette ligne et sa réouverture au trafic de voyageurs (voir article sur la future gare de Bel Air).



LE PLATEAU DE BEL AIR SOUS L'OCCUPATION

Compte tenu des difficultés rencontrées en matière de viabilisation sur les 110 hectares du Plateau de Bel Air, les constructions étaient regroupées essentiellement rue de Fourqueux. En 1938, on ne comptait en effet que 24 familles aux lieux-dits "La Royale" et "La Justice". Tout le reste du plateau était couvert de vergers et de champs.

Certes, l'environnement justifiait le choix des habitants, mais il fallait s'armer de courage pour gagner ce havre de paix.

Après avoir achevé la construction de leurs pavillons, les propriétaires n'étaient pas au bout de leurs peines. Il fallait combler les ornières, empierrer les voies, acquérir des concessions d'eau et de gaz, acheter les poteaux électriques. Ensuite, la vie devenait paisible pour ces pionniers héroïques.

Les voies "artisanales" n'étaient pas des plus carrossables. Il fallait mettre les bottes ou les sabots et ne se chausser plus légèrement que lorsqu'on s'approchait de la ville. On cachait alors bottes ou sabots dans les haies pour les retrouver au retour. L'accès au plateau était difficile, mais n'entre-t-on pas au paradis par la porte étroite ?

Les nombreux cultivateurs, domiciliés en majorité à Mareil et à Fourqueux, entretenaient leurs vergers avec soin. Cerisiers, pêchers, poiriers, pruniers, mirabelliers, noyers avaient succédé à la vigne dont les vestiges ornaient alors la façade de la plupart des maisons. La vinification avait été abandonnée au profit des fruits que l'on entreposait dans les "frigos", les premières chambres froides.

Une ferme, détruite lors de la construction de la déviation de la RN 13, offrait les produits laitiers indispensables.

C'était vraiment la vie de rêve jusqu'à ce que l'ennemi envahisse le plateau. A l'emplacement actuel des immeubles de bureaux de la ZAC, deux postes de D.C.A. furent installés et des baraquements surgirent de terre à la hauteur du n° 11 de la rue des Panlous et du n° 39 de la rue du Panorama. Un poste d'observation fut aménagé au cœur d'un splendide noyer qui se trouvait à l'emplacement de la sente piétonne reliant ces deux rues.

La villa "La Roseraie", dont la propriété couvrait à l'époque la zone comprise entre la rue des Panlous, la route de Fourqueux, la rue des Cytises et la rue du Panorama, fut réquisitionnée par les officiers allemands.

Saint-Germain... s'engermanisa ! Les gros travaux allaient pouvoir commencer. La ligne de chemin de fer de la Grande Ceinture devint stratégiquement importante pour le transport des troupes allemandes et l'acheminement du matériel en région parisienne. Il fallait donc la protéger. En très peu de temps, deux blockhaus semi-enterrés vinrent monter la garde au passage à niveau de Fourqueux et au pont de Bouvet.

La première année de l'occupation fut très dure. A 6 heures du matin, les habitants devaient se trouver au centre ville, où ils se rendaient bien sûr à pied, pour tenter d'obtenir des rations dérisoires d'huile, de beurre et de quelques denrées de première nécessité.

A bicyclette, ils allaient jusqu'à Feucherolles et Chavenay glaner après la moisson.

Les habitants du plateau avaient déjà prouvé leur sens de l'organisation et leur bravoure et, très vite, ils se regroupèrent pour acheter en nombre des volailles, des lapins et des graines. C'est ainsi que naquirent les poulaillers et les potagers.

CORPORATION PAYSANNE

UNION REGIONALE CORPORATIVE AGRICOLE
de SEINE et de SEINE-ET-OISE
42, Rue du Louvre - PARIS (1^{er})

Syndicat Corporatif Local de SAINT-GERMAIN-SUR-SEINE

Membre du Syndicat Henri Dubois, demeurant
à SAINT-GERMAIN-SUR-SEINE, 15 rue de la Poste
département de SEINE-ET-OISE est Membre Actif du dit
Syndicat pour l'année 1943. 15 AVR
SNA le 15 AVR
LE SYNDICAT LOCAL

Carte de la corporation paysanne pendant la guerre

Ils cultivèrent ainsi les légumes indispensables à leur famille et en produisirent en assez grande quantité pour aller les porter à l'Union régionale corporative agricole dans le haut de la ville. En période estivale, les femmes rangeaient minutieusement fruits et légumes dans des bocaux. On savait tout utiliser ; il ne fallait rien perdre et tout le monde devait pouvoir manger. Aux nécessaires, et ils étaient nombreux, on donnait. Cela se sut rapidement, non seulement à Saint-Germain, mais jusqu'à Paris ! La "production locale" était toujours insuffisante.

La vie suivait son cours, mais l'envahisseur était toujours là. Un parachutiste français venu d'Angleterre fut hébergé sur le plateau. Il se rendait à "La Roseraie" journallement. Sous prétexte de visites à sa "cousine", une femme de chambre des lieux, il allait aux cuisines où son poste d'écoute, près du monte-charge, lui permettait de déjouer les projets allemands. Au mépris du danger car les Allemands patrouillaient à pied dans les chemins avec des radiogoniomètres sur le dos, il transmettait immédiatement à Londres les renseignements recueillis.

Bien sûr, il y avait aussi ceux qui profitaient de la guerre pour faire du marché noir, tel ce cultivateur de Fourqueux. Un jour, accompagné d'un Allemand comme à l'accoutumée, il arriva au passage à niveau dont la barrière était baissée. En état d'ébriété, il descendit de sa "traction avant" noire et alla lever cette maudite barrière qui l'empêchait de poursuivre son chemin. Il s'engagea sur la voie quand un train arriva. Il se sortit d'affaire ainsi que son passager, mais on retrouva des camemberts à des centaines de mètres de là !



Viaduc Saint-Léger, le 25 août 1944, après le départ des Allemands

Avec le harcèlement de l'aviation alliée, la tension montait. Les alertes se multipliaient. Les avions anglais tombaient en flammes, les bombardements se succédaient... puis un terrible grondement, le sol qui tremble, des tourbillons de fumée noire et un cri "le pont !". Le viaduc venait de sauter. Quelle émotion ! La guerre finirait-elle un jour !

Quelques jours plus tard, les tanks américains venus de la forêt de Marly arrivaient au passage à niveau : la guerre était finie.

Grande était la joie commune qui explosait dans les maisons, dans les rues et dans les grands points de rassemblement comme l'octroi des Quatre-Chemins qui était celui du quartier à l'époque (cet octroi fut détruit au début des années 80 au moment de l'aménagement du carrefour des Quatre-Chemins).



Arrivée des tanks américains

Finis le cauchemar. Les liens tissés durant cette période ne se sont pas altérés avec le temps car une grande partie des personnes encore en vie qui sont venues se ravitailler généreusement sur le plateau ne l'ont pas oublié pas plus que le parachutiste qui, il y a 2 ans encore, faisait le voyage depuis Saint-Raphaël pour revivre un moment à "La Royale" auprès de ses amis.

Le temps a passé ; les lieux ont considérablement changé, mais quelque part, la vie palpite et se raconte aussi au passé. Puisse cette tranche de vie du plateau entrer dans la mémoire collective.



LES ANCIENS RACONTENT

Préambule

On ne pouvait naturellement pas parler du plateau sans exploiter sa mémoire vive, c'est-à-dire sans interroger ceux qui, les premiers, ont choisi d'y élire domicile et l'ont vu se transformer au fil des années. Nous leur donnons donc la parole dans cette rubrique.

Habitant dans un quartier qui n'intéressait alors personne, il leur fallait "se débrouiller" sans cesse pour remédier aux problèmes matériels qui leur rendaient la vie difficile (aménagement des voies, installation de l'eau, du gaz et de l'électricité, etc...).

En les écoutant, nous avons pris conscience que c'est aussi grâce à eux que nous vivons dans un site agréable et si nous devons formuler un seul souhait, c'est que tous ceux qui habitent sur le plateau fassent preuve de l'esprit de solidarité qui a animé les anciens dans leur souci d'améliorer leur cadre de vie afin que "leur plateau", pour lequel ils ont tant donné, deviennent aussi le nôtre.

Les premiers colons ou une histoire de famille

A la fin du XIX^e siècle, les maisons existantes se trouvaient presque toutes le long des voies (rue de Fourqueux, route de Fourqueux, etc.) et le centre du plateau était quasiment vierge d'habitations. Un frère et une sœur, tous deux mariés et chargés de famille, décidèrent de quitter le centre ville (rue des Louviers) pour réaliser leur rêve : construire des pavillons jumeaux sur la même parcelle de terrain. Il fut aisé de la trouver sur le plateau dont le prix du m² se négociait alors à 1 franc ! Elle était située entre le chemin rural N° 35 (actuelle rue du Panorama) et le chemin rural N° 34 (actuelle rue des Cytises), il tirèrent à la courte paille pour savoir qui aurait accès sur un chemin et qui aurait accès sur l'autre.

C'est ainsi qu'en 1894 furent construites les deux premières maisons au lieu-dit "La Royale". La troisième fut réalisée en 1900 par la même famille.

Les soirées et les dimanches étaient bien occupés car ces constructions, d'assez grande superficie, étaient réalisées par les propriétaires eux-mêmes qui remplissaient à la fois les fonctions d'architecte et de maître d'œuvre. Sans doute avaient-ils de véritables talents puisque deux de ces maisons existent toujours, la troisième ayant été démolie en 1974 pour reconstruire un bâtiment de type différent.

Ces constructions étaient faites de pierres scellées à l'aide de mortier de chaux et l'épaisseur des murs variait entre 40 et 50 cm. Il n'y avait pas de réfrigérateurs, mais les caves voûtées offraient une fraîcheur naturelle largement suffisante pour conserver les aliments.

Un de ces pionniers a réalisé la cour et l'allée de son jardin (environ 50 m²) en rapportant chaque soir deux pavés de grès de Chatou où il se rendait à pied ! Il est vrai qu'en ce temps-là, les moyens de transport étaient rares et la marche était le principal moyen de locomotion. Ainsi, en 1925, un menuisier du plateau allait travailler quotidiennement au Mesnil-le-Roi à pied, en portant sa boîte à outils, parce qu'il gagnait un sou de plus par heure.

L'urbanisation

Quelle satisfaction de réaliser son rêve, même si c'était au prix de maintes difficultés. En effet, il n'y avait aucune commodité dans le secteur. La municipalité se refusait à prendre en charge la viabilisation parce que son coût était trop élevé en raison de la distance et qu'il ne se justifiait pas en raison du faible nombre d'habitants ayant élu domicile dans cette "jungle".

Mais rien ne pouvait entamer le moral de ces mercenaires qui se prirent totalement en charge et

payèrent de leurs deniers et de leur sueur les premiers aménagements du plateau. Ils réalisèrent les voies sur leurs propres terrains, ainsi cédés gratuitement à la collectivité. Afin d'empierrement les chemins, ils allaient chercher des cailloux à la maison forestière en forêt de Marly avec un voiture à bras. Ce travail dura de longues années...

Monsieur Chevet, directeur de l'école de la rue de la Salle et président fondateur de l'association, fit en sorte que ces "fêrus de nature" obtiennent du mâchefer au Centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye. Contre une modique somme, les cultivateurs de Mareil assuraient le transport de ces précieux matériaux que les habitants du plateau s'empressaient de répandre sur les chemins.

Après diverses tractations, ils décidèrent ensuite d'acheter des concessions d'eau (10 concessions par foyer pendant 10 ans) et de gaz (forfait de 460 m³ par foyer) ainsi que des poteaux électriques à raison de 400 F l'unité (à cette époque, un bon salaire s'élevait à environ 600 F par mois).

Les années passèrent. A force de se mobiliser, ils obtinrent le tout-à-l'égout en... 1981 !

Parfois amers en recevant leur feuille d'impôt locaux parce qu'ils se sentaient délaissés, les habitants étaient cependant toujours prêts à donner le maximum d'eux-mêmes pour conserver le cadre de vie auquel ils étaient très attachés.

Comment ne pas se montrer admiratif devant tant de courage et de volonté ? Serions-nous capable aujourd'hui de tels efforts pour notre cadre de vie ?

LA VIE SUR LE PLATEAU DANS LE PASSE

Les nouveaux habitants du plateau ont parfois quelque difficulté à emménager à cause de rues en cours de réalisation ou de la boue laissée par les gros véhicules de chantier. Les quelques anecdotes qui suivent sont sûrement de nature à les rasséréner quelque peu !

L'arbre aux sabots

L'état des chemins était tel que bien des voitures à cheval s'y embourbaient et qu'il fallait chausser des bottes ou des sabots pour y circuler à pied. Lorsqu'on voulait se rendre en ville ou au village, on cachait les sabots et les bottes dans les haies à l'abord du passage à niveau de Fourqueux ou de la rue de la Maison verte. On pouvait alors mettre les chaussures de ville pour se présenter cor-

rectement et l'on retrouvait sabots et bottes au retour. Les mères de famille éprouvaient les pires difficultés à faire rouler les landaux, mais tout le monde gardait le sourire car on était heureux de vivre.

La source Sainte-Catherine

En 1914, un cocher domicilié chemin rural N° 22 (rue de la Justice) s'arrêtait systématiquement à la source Sainte-Catherine qui se trouvait à une centaine de mètres du pont de la déviation avant de se rendre à la station devant le château de Saint-Germain. En effet, les voies sur le plateau étaient si boueuses qu'il lui fallait se refaire une beauté car les Saint-Germainois n'auraient sans doute pas emprunté un fiacre sale.

Avant 1932, certains y allaient aussi munis de récipients pour y recueillir l'eau nécessaire à l'alimentation, celle nécessaire à la lessive, par exemple, étant fournie par les citernes.

Des prunes pour les Ecossais

Le plateau était à l'époque un immense verger non clos appartenant essentiellement à des arboriculteurs de Mareil et de Fourqueux. Les habitants avaient un très grand respect de ces arbres et lorsque ils en avaient envie, ils cueillaient un fruit dont ils se délectaient "en faisant la route", c'est-à-dire en se rendant en ville. Un contrat tacite liait les propriétaires et les habitants : il était permis de cueillir un fruit pour le déguster, mais pas de faire ses provisions ; il fallait aussi respecter les arbres et c'était ce que les habitants faisaient.

Dans cette terre glaiseuse, les fruits abondaient. Un ancien rapporte à ce sujet : "On nous achetait les prunes alors qu'elles étaient encore sur l'arbre. Les gens les apportaient à la gare de Mareil à dos d'homme ou sur des charrettes. Là,

NDLR : Tous les anciens habitants interrogés sont extrêmement reconnaissants à M. Chevet (et à ses successeurs naturellement dont notamment M. Coursier souvent cité) pour l'œuvre accomplie à la tête de l'association. Chacun loue ses grandes compétences et ses exceptionnelles qualités de cœur et se féliciterait qu'une rue du plateau lui soit dédiée. Devant les propos fort élogieux prononcés à l'égard de celui qui créa l'association du Plateau de Bel Air et consacra de longues années à l'aménagement de cette zone, on ne peut que s'associer à une telle requête et espérer qu'elle sera entendue.

il fallait qu'elles soient impeccables, sinon les négociants les refusaient. La marchandise partait ensuite par le train à destination de confiseries écossaises". Un autre précise que "le goût des prunes du plateau est particulier et même les rejets des pruniers transplantés sur d'autres coteaux ne donnent pas le même goût. D'ailleurs, ces prunes étaient vendues chez Fauchon à Paris".



Transport des prunes en 1927, allée du Triboulet

La fête nationale

Le soir du 14 juillet, on se réunissait rue du Panorama (à l'intersection de la rue des Cytises) pour voir les feux d'artifice. Les enfants ne savaient pas où donner de la tête car le spectacle s'étendait des arcades de l'aqueduc de Louveciennes à Saint-Germain en passant par le mont Valérien et Paris.

Les parents, quant à eux, conversaient confortablement installés sur les bancs qu'ils avaient placé là pour l'occasion.

Les enfants et l'école

On pratiquait un "jogging" juvénile car on se rendait "en ville" à pied, aussi bien pour l'école primaire que pour les établissements d'enseignement supérieur.

Le trajet n'était jamais monotone car on se retrouvait aux points de ralliement : ceux de la rue de la Liberté et de la Maison Verte attendaient ceux qui descendaient du chemin rural N° 35 (rue du Panorama). En tout, il y avait bien une dizaine d'enfants.

Les cartables étaient parfois lourds, mais il arrivait fréquemment qu'un adulte fasse aussi le chemin et en porte 3 ou 4. Il fallait aussi se charger de la "boîte à lait" que l'on déposait le matin à la ferme et que l'on reprenait pleine le soir à la sortie des classes.

L'hiver, les chemins enneigés ou glacés étaient l'occasion de belles glissades. On se donnait la main par trois ; celui du milieu s'accroupissait tandis que les deux autres le tiraient en courant. On était en pleine forme pour commencer la journée.

L'école n'occupait pas tout le temps et laissait aussi place aux jeux ou aux farces.

Dans la rue des Cytises, il y avait des enfants férus de mécanique qui construisaient des karts à moteur. La rue du Panorama servait à tester le matériel. Les jours de course, les karts dévalaient le chemin depuis la haie de lilas située face au 35 jusqu'au double virage qui était plus ou moins bien négocié par les concurrents !

A l'époque, le passage à niveau de Fourqueux n'était pas automatique et il était gardé par Raoul, le garde-barrière. Lorsqu'un long train de marchandises passait, les enfants en profitaient surnoisement pour attacher la barrière baissée à son support au moyen de gros fil de fer. Raoul était alors obligé d'aller retirer le fil pour pouvoir relever la barrière. C'était le moment attendu par les enfants cachés un peu plus loin pour le bombarder avec des prunes !



Rue du Panorama à l'époque des foins

Le ravitaillement

On avait une excellente mémoire car il ne fallait rien oublier. Les jardins et les vergers fournissaient les fruits et les légumes indispensables. Les poulaillers donnaient des œufs et de la viande et

quelques chèvres broutaient çà et là. Il fallait acheter tout le reste : le pain que l'on allait chercher en général tous les 2 jours, le lait que l'on allait chercher à la ferme qui se trouvait près du pont actuel de la déviation (elle a été détruite pour construire la déviation). Pour tout le reste, il fallait se rendre au centre ville. On y allait souvent à plusieurs pour partager les charges.

Les jours de marché, il y avait des musiciens derrière la Poste. Accompagnés généralement d'un orgue de barbarie, ils chantaient des chansons que tout le monde reprenait en chœur.

En ce temps-là, on prenait le temps de vivre, de chanter et de dialoguer malgré des journées de labeur harassantes.

Les ordures ménagères

Il fallut attendre la fin des années 60 pour que les habitants puissent bénéficier de l'enlèvement des ordures ménagères sur le plateau. Auparavant, on allait porter les poubelles au passage à niveau de Fourqueux, par exemple.

Des rats envahissent le plateau

Les ordures ménagères ne sont pour rien dans cette invasion. Sur toute la longueur de la rue de Fourqueux, un fossé qui recueillait les eaux usées et les eaux de pluie courait entre la chaussée et les

habitations. A cause des nuisances, la municipalité décida de poser des canalisations pour recueillir ces eaux. Chassés de leur repaire, des centaines de rats envahirent le plateau. On en trouvait partout. Un habitant se fit mordre le bras en allant donner de l'herbe à ses lapins car un rat était entré dans le clapier. Un ancien confirme : "C'est vrai ; il y en avait partout. Un jour, à l'aide d'une fourche, mon père en a tué plus de 100".

Piège à loup pour une fouine

On tuait les rats, mais on protégeait les fouines malgré les risques qu'elles faisaient courir aux poulaillers. "Un jour, avec ma mère, on était aux prunes quand on entendit comme un bruit de rateau raclant le sol : c'était une fouine. Elle traînait un piège à loup qui l'avait blessé à une patte. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'elle venait vers nous comme si elle avait deviné que nous allions la délivrer et c'est bien cela que nous avons fait. Elle était très belle et grasse comme un chat".

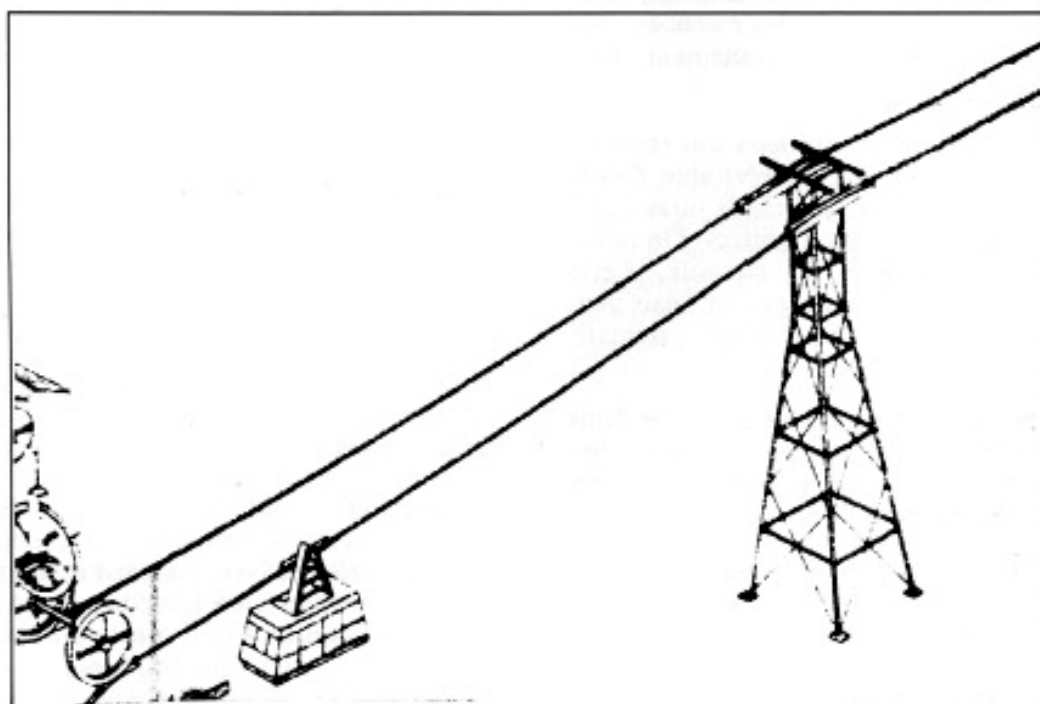
La vie sur le plateau n'était pas très facile en ce temps-là. Cependant, il y faisait bon vivre et la doyenne du plateau nous a quitté il y a quelques mois à peine dans sa 105^e année ! Le cadre de vie, la très grande tranquillité et la chaleur humaine qui existaient en ces lieux étaient, à n'en pas douter, propices à la longévité.



STUPEUR SUR LE PLATEAU : LA MUNICIPALITE ENVISAGE LA DESSERTTE DU BEL AIR PAR... TELEPHERIQUE !

Nous venons d'apprendre avec stupeur le dernier projet de la Mairie. Devant l'échec des négociations avec la SNCF et la RATP sur la réactivation de la ligne de Grande Ceinture, d'une part, et sur le prolongement du RER jusqu'à la gare de Saint-Germain-Grande-Ceinture, d'autre part, nos élus ont l'intention de construire un téléphérique pour relier le Plateau au centre ville, dans la lignée d'Alphonse Allais qui voulait mettre les villes à la campagne ! On peut lire dans le dernier compte rendu du Conseil municipal : "... S'ajoute en intention une liaison directe pour piétons entre le centre ancien et le nouveau quartier par téléphérique ou télécabines, mode de transport en commun de type aérien permettant le franchissement de la vallée."

Cette information est absolument authentique, mais elle date de près de vingt ans ! C'est en effet lors du Conseil municipal du 20 décembre 1968 que le Maire de l'époque prononça ces paroles. Finalement, la raison prit le dessus. En 1973, la Société d'économie mixte de Saint-Germain-en-Laye (SEMAGER) renonça à ce projet révolutionnaire parce que les techniciens n'avaient pas pu trouver un point d'arrivée à proximité du RER. L'association du Plateau de Bel Air s'en félicita, tout comme l'association "Pour Saint-Germain", présidée par Monsieur Péricard, qui enregistra avec satisfaction "l'abandon de l'incroyable projet de téléphérique".





FAUNE ET FLORE

Il est bien agréable de vivre sur notre magnifique coteau ensoleillé du matin au soir lorsque le ciel se montre clément, mais qui pourrait imaginer la richesse de sa faune et de sa flore en apercevant entre deux arbres la tour Eiffel si proche ? De la situation privilégiée du plateau créée par la proximité des forêts de Saint-Germain et de Marly et par son passé agricole est né un patrimoine écologique à sauvegarder.

LA FLORE

L'évolution radicale du plateau, d'une occupation agricole à la fin du siècle dernier, avec comme dominante la culture maraîchère et fruitière, à une occupation pavillonnaire et tertiaire quasi totale, n'a pas été sans entraîner d'importantes modifications écologiques.

Quelques beaux et généreux spécimens (pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers, cognassiers, néfliers, noyers — une dizaine —) témoignent de la vocation antérieure du plateau. Quelques amandiers avaient résisté à l'urbanisation, mais ils succombèrent aux dernières gelées de 1985. Il faut se promener dans les rues bordées de haies de lilas (allée du Triboulet), de seringa parfumé et du subtil chèvrefeuille (rue du Panorama) pour s'apercevoir qu'à côté de cette flore indigène, les nouveaux résidents ont souvent introduit avec ardeur, parfois avec angoisse, des essences nouvelles qui viennent compléter agréablement l'harmonie des couleurs.

Le ginkgo biloba, arbre mystérieux qui résista à la bombe d'Hiroshima, est un véritable fossile vivant. Il prospérait déjà à la période jurassique, il y a cent cinquante millions d'années. On ne lui connaît pratiquement pas de parasite. Cette espèce tend à se répandre actuellement, mais pendant longtemps, les spécimens étaient systématiquement répertoriés et classés.

Le liquidambar qui s'embrase à l'automne nous fera apprécier les couleurs de cette belle saison. L'arbre de Judée (cercis siliquastrum) fleurit rose en mai avant l'apparition de ses feuilles.

Les conifères ne sont pas en reste depuis le classique pin noir d'Autriche jusqu'au pinus griffithii aux longues aiguilles pendantes qui nous vient des hauteurs de l'Himalaya en passant par les deux cèdres majestueux que sont le cedrus atlantica

glauca bleu et le cedrus deodara aurea doré et par quelques autres espèces de sapin (abies concolor, nordmanniana, etc.).

On trouve aussi des cultivars de nos arbres communs comme le frêne pleureur qui forme une agréable tonnelle de verdure et les divers dérivés des pruniers comme le prunus pissardi reconnaissable à son feuillage pourpre.

De multiples espèces ornementales d'arbustes ont été sollicitées pour agrémenter les jardins de nos pavillons, mais, à n'en citer qu'une, nous privilégierons le rhododendron qui inonde le printemps d'une floraison aux couleurs surprenantes.

Les anciens seront heureux de voir qu'entre tous ces arbres d'ornements, les nouveaux habitants, respectueux du passé, gardent une petite place pour un cerisier ou une palmette de poiriers.

Dans quelques années, toute cette flore reconstituera un autre équilibre qui assurera des refuges aux oiseaux et une nouvelle qualité de vie aux résidents.

Vous qui désirez planter un arbre pour profiter pleinement de sa floraison ou de sa frondaison, pensez qu'il deviendra grand et que sa hauteur est réglementée, qu'il fera peut-être plus d'ombre que vous ne l'auriez souhaité ; choisissez-le feuillu ou persistant, mais pensez à lui, à son environnement et à la nature du sol qu'il affectionne.

NOS AMIS LES OISEAUX

Aux prémices du printemps, le chant des oiseaux nous annonce la belle saison. Les différentes espèces, qu'elles soient sédentaires ou de passage, n'ont pas une distribution uniforme et elles sont difficiles à répertorier. L'ordre des passériformes est le mieux représenté en raison du type d'habitat du plateau (parcs et jardins).

L'espèce très commune comme le merle noir (tur-dus merula) fait son nid à faible hauteur dans une haie, ce qui le rend très vulnérable aux prédateurs (curieux ou chats). La femelle y pond 2 à 3 couvées composées de 4 ou 5 œufs vert pâle tachetés. Quelques spécimens partiellement albinos (tâche blanche sur les ailes) ont été observés.



Merle

Le rouge-gorge (*erithacus rubecula*) a un territoire très restreint qu'il défend courageusement. Parmi les petites espèces, on trouve le roitelet huppé (*regulus regulus*) qui se nourrit d'invertébrés (insectes) et fait un petit nid rond. De couleur vert olive avec les rémiges ornées d'une tâche noire, il peut être confondu avec le troglodyte mignon (*troglodyte troglodyte*) qui est le plus petit oiseau de nos contrées (10 g et 9 cm). Plus sombre que le roitelet, le troglodyte confectionne généralement deux nids, le premier étant destiné à démontrer ses qualités de bâtisseur à la femelle qu'il convoite. Il le conservera cependant pour s'abriter de la pluie lorsque le nid familial sera occupé par une dizaine de petits.

Les mésanges bleues (*parus caeruleus*) et charbonnières (*parus major*) sont bien représentées sur le plateau. Ces dernières, facilement repérables à leur ventre jaune et à leur tête casquée de noir, sont souvent très batailleuses et se déplacent rapidement sur les branches à la recherche de larves. Elles ont une seule nichée par an et élisent domicile dans l'infractuosité d'un mur, dans un trou d'arbre ou tout simplement dans un nichoir.

On rencontre fréquemment les pinsons des arbres (*fringilla coelebs*) à l'allure débonnaire. Le mâle arbore une belle teinte rougeâtre sur les côtés de la tête et sur la poitrine. Le couple confectionne un nid ouvragé en forme de coupe composé principalement de mousse et de lichen.

L'élégant chardonneret (*carduelis carduelis*), facilement reconnaissable à la richesse de ses couleurs (remiges jaunes et noires et faciès rouge vif), s'alimente de graines de chardon, mais ne dédaigne pas les insectes.

Parmi les autres passériformes hôtes du plateau, on peut citer la famille des fringilidés à laquelle appartiennent les bouvreuils (*pyrrhula pyrrhula*). Avec sa tête noire et son ventre rouge carmin, le mâle a fière allure. A la fin de l'hiver, les bouvreuils réapparaissent dans nos jardins à la recherche des premiers bourgeons dont ils sont très friants.

Il est inutile de présenter nos populaires moineaux domestiques (*passer domesticus*), ni le moineau friquet (*passer montanus*) qui niche peut-être dans votre cheminée.

Les étourneaux aux reflets métalliques, ces magiciens ailés qui disparaissent et réapparaissent dans le ciel, sont de fins connaisseurs ; après avoir recensé les cerisiers, ils s'abattent sur les arbres comme des nuées de pillards.

Qui n'a pas remarqué les rouges-queues qui doivent leur nom à leur croupion rouge ? Dans le but d'attirer votre regard et de vous éloigner de leur nid qu'ils sentent menacé, ils essaient de se faire remarquer en agitant leur queue verticalement.

Les fauvettes ne nous laissent pas souvent profiter de leur chant mélodieux car on ne les rencontre que rarement sur le plateau tout comme les grimpeaux qui courent le long des branches ou les bergeronnettes qui ne s'éloignent guère d'un point d'eau.

De taille beaucoup plus respectable, les douces tourterelles s'arrêtent de temps en temps dans un vieux pommier. Après un vol nuptial agrémenté de claquements d'ailes, elles se satisferont d'un nid sommaire souvent abandonné par des pigeons ramiers.

Parmi les espèces nocturnes, la petite chouette hulotte est certainement responsable des hulllements qui nous font parfois frissonner.

Sédentaires ou de passage, ce sont une trentaine d'espèces, excellent échantillonnage des oiseaux communs d'Europe, qui agrémentent nos jardins et nos journées.

LES MAMMIFERES

Il faut se promener un doux soir de mai pour découvrir que les mammifères n'ont pas complètement disparu sur le plateau. Dans le ciel abandonné par les oiseaux, les chauves-souris se livrent à un ballet saccadé. Ne craignez rien, elles sont inoffensives et personne n'a jamais vu une chauve-souris s'empêtrer dans les cheveux ! A l'approche du jour, cet animal ailé va paisiblement retrouver un grenier poussiéreux où il s'endormira la tête en bas.

Parmi les autres mammifères du plateau, certaines espèces ont vu leur population décliner ou chassée vers la forêt de Marly à cause de la disparition de leur habitat, notamment les renards bien qu'une femelle suitée ait été observée au printemps 1987 sur le plateau. D'autres espèces s'y maintiennent comme cette famille de fouines qui se promène rue des Panloups, la nuit tombée, dansant telle Salomé sur le gazon des pavillons endormis.

Nos amis hérissons, estimés à une trentaine d'individus, déambulent la nuit à la recherche des verts et des limaces. Ils connaissent les passages secrets et passent d'un jardin à l'autre sans difficulté. Automobilistes, ralentissez !

Quelques couples d'écureuils habitent le plateau, mais leur nombre pourrait croître avec la multiplication des sapins et des noisetiers dont ils sont friands.

Les mulots et surmulots, musaraignes et autres petites souris sont très prolifiques, mais la gent féline en constante augmentation leur livre une chasse sans pitié.



Hérisson

Plus difficiles à déceler, quelques belettes vivent encore dans le quartier.

Tous ces animaux, parfois ignorés, méritent d'être protégés. Ils témoignent de la présence de la nature sur le plateau. Apprenez aux enfants à les connaître et à les respecter !



L'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE BEL AIR

L'aménagement du Plateau de Bel Air ne prit réellement forme qu'à partir de 1966 lorsque fut mise en œuvre sur l'ensemble du secteur une procédure de ZUP (zone à urbaniser en priorité) déclarée d'utilité publique le 6 décembre 1965.

Jusqu'alors, les 110 hectares de ce quartier excentré étaient restés voués à l'exploitation arboricole et aux jardins familiaux. Seuls quelques pavillons disséminés çà et là trahissaient la proximité de la ville.

En mai 1966, la municipalité, avec l'aide d'investisseurs institutionnels, fonde la SEMAGER, société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la ZUP : conception et financement des projets, conduite des procédures d'expropriation, attribution des marchés. Après bien des vicissitudes et des luttes des propriétaires soucieux d'obtenir un juste prix pour leurs terrains, le premier coup de pioche fut donné en 1970 et les premiers habitants s'installèrent en 1973 dans des immeubles construits le long de la voie ferrée selon des plans de Roger Taillibert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.

En 1980, après avoir diminué l'ampleur des projets initiaux, la nouvelle municipalité conduite par M. Péricard remplace la ZUP par une ZAC (zone d'aménagement concerté) au périmètre plus réduit : l'aménagement de la ZAC va s'effectuer dans le cadre d'un PAZ (plan d'aménagement de zone) approuvé par le Conseil municipal en novembre 1979. Les parties du plateau qui échappent à la ZAC (les zones pavillonnaires et les jardins situés à l'est) sont quant à elles régies par les règles du POS (plan d'occupation des sols) comme les autres quartiers de la ville, à l'exception du secteur sauvegardé du centre qui fait l'objet d'une procédure particulière.

Où en est l'aménagement du Plateau de Bel Air à la fin de 1987 ?

Un vaste ensemble d'habitat collectif (coteaux de Bel Air) occupe toute la partie ouest au-delà du viaduc et de la ligne de Grande Ceinture : des dizaines d'immeubles, des centaines de logements et des milliers d'habitants, un petit centre commercial, quelques services. Un quartier à part entière est né ; il a sa vie propre, ses structures d'accueil et d'animation ("La Soucoupe"), ses problèmes aussi.

Dans le périmètre de la ZAC s'installèrent d'abord des équipements collectifs et des services administratifs pour décongestionner le centre ville. Citons, de l'ouest à l'est, le CES des Hauts Grillets et le lycée technique Léonard de Vinci, la caserne des pompiers, la blanchisserie interhospitalière, le centre de secours, le centre de télécommunications, l'hôtel des impôts, la Caisse d'épargne, la Poste principale, le gymnase COSEC, le collège Notre-Dame et le complexe juridico-administratif composé de la sous-préfecture, du tribunal d'Instance et de la gendarmerie.



Vue aérienne de la sous-préfecture, du tribunal d'Instance et de la gendarmerie



Caisse d'Epargne

Dans le même temps, le tissu à urbaniser se combla par l'arrivée d'entreprises du secteur tertiaire. La société Pall France, qui construit notamment des filtres pour l'industrie médicale et l'aéronau-

tique, fut la première à s'implanter sur le plateau, rapidement suivie par une société de peinture d'enseignes publicitaires (Saint-Germain Enseignes), un cabinet d'architectes (ITA 78), un grossiste en matériaux de bâtiment (France Calfeutrage), la société Biolafitte, les Pompes Funèbres, le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille, etc.



Immeuble F.F.F.

On ne peut les citer toutes. A ce jour, ce sont quelques dizaines d'entreprises représentant plusieurs centaines d'emplois qui sont implantées sur la ZAC.

Le point d'orgue de cet aménagement fut l'installation sur le boulevard de la Paix, dans le courant de 1987, du siège social de Grundig France (300 personnes) dans un immeuble aux doux tons ocre dont les lignes d'ogives des façades semblent avoir la nostalgie du gothique naissant. Conçu par la SAGIMM, cet ensemble de 2 500 m² de bureaux va être bientôt dépassé en surface utile par les 5 immeubles que Kaufman et Broad termine non loin du pont de Bouvet, en limite de la zone pavillonnaire : 10 000 m² de bureaux et d'activités "high tech" (franglais oblige !) où bientôt plus de 500 personnes travailleront derrière les reflets ambrés des façades de verre fumé.



Immeuble de bureaux Kaufman et Broad en construction

Toutes ces activités, tous ces mouvements, tous ces échanges qui s'amplifient nécessitent des structures de services : un hôtel de la chaîne Coqvert ouvrira une unité de 61 chambres vers la fin de 1987 à proximité du viaduc ; d'autres équipements ne manqueront sûrement pas de suivre : garages, cafés, restaurants ?

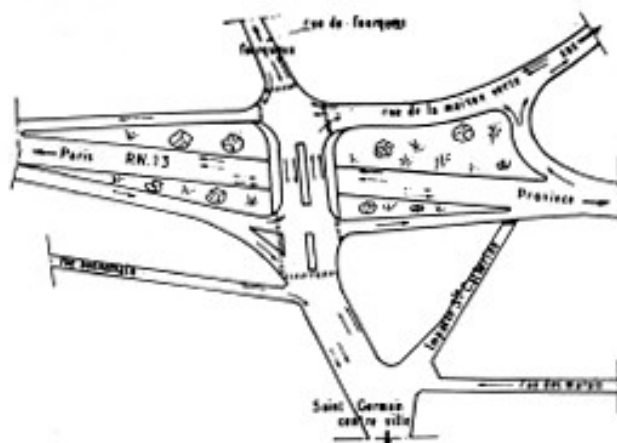
A ce jour, tous les terrains sont utilisés ou affectés (le terrain jouxtant l'hôtel des impôts appartient au ministère des Finances et est destiné à la construction d'un bâtiment regroupant les services du cadastre), à l'exception, de taille il est vrai, du périmètre de la future gare.

La gare de Bel Air sera la grande affaire des prochaines années. Il y a bien longtemps que le souci de désengorger le centre ville a justifié la mise à l'étude de la réouverture de la ligne de chemin de fer de Grande Ceinture.

Le chef de gare ne devrait pas souffrir de la solitude : le projet prévoit en effet, sur les 4 hectares de la réserve foncière constituée du côté est de la ligne, 26 000 m² de bureaux, d'habitations et de commerces, 15 000 m² d'activités tertiaires et 800 places de parking.

Les architectes phosphorent, les financiers s'activent, les procédures se mettent en place.

Des milliers d'écoliers, de "navetteurs" et d'habitants vont se croiser sur le plateau. C'est beaucoup pour un quartier relativement enclavé. Or, les points d'entrée et de sortie sur le plateau sont difficiles à aménager. Le débouché principal est actuellement la rue de la Maison Verte, qui assure la jonction avec la RN 13, et le pont de la déviation qui va être doublé et dont les bretelles d'accès vont être remodelées (voir croquis).



Projet de doublement du pont de la déviation de la R.N. 13

Vers le sud-ouest et le sud (Fourqueux, Marciel-Marly, CD 98), le désenclavement se fera par le pont de Bouvet et par la rue de la Justice. Actuellement, le pont de Bouvet est en cours de reconstruction. Rehaussé pour tenir compte d'une électrification future, il comprendra deux trottoirs de 3 et 2,5 m et une chaussée de 7 m de largeur. Sa réouverture à la circulation, après aménagement des abords, est prévue pour la fin de l'année. La rue de la Justice, petite voie d'environ 3 m à l'heure actuelle, devra être élargie, mais en tenant compte de la spécificité du lieu (jardins bordant la rue et villas en retrait). A terme, un réaménagement du carrefour des 4-Chemins se révélera certainement indispensable. Du reste, des projets sont déjà à l'étude à la Direction de l'Équipement.

Vers l'ouest, une jonction avec Chambourcy, prévue à l'époque, puis abandonnée, s'imposera aussi tôt ou tard.

Quelle sera la physionomie du plateau lorsque son aménagement sera terminé ?

Elle s'articulera autour de trois pôles distincts :

A l'ouest, sur 45 hectares entre la ligne de Grande Ceinture et Fourqueux, un ensemble d'habitat collectif, peu différent de ce qu'il est aujourd'hui : les immeubles auront vieilli, mais les arbres auront grandi et des structures d'accueil et de loisirs plus nombreuses permet-

tront peut-être une meilleure qualité de vie et la stabilisation d'une population actuellement très mobile.

Au centre, des activités tertiaires et artisanales non polluantes, des services publics, des bureaux et des écoles vont grossir la population qui viendra travailler ou étudier sur le plateau dans un cadre aéré où pelouses et arbres rappelleront encore un peu les anciens vergers.

A l'est, un ensemble résidentiel de plusieurs centaines de pavillons, tantôt en constructions groupées, tantôt disséminés dans un cadre de verdure, seront desservis par de larges voies et un réseau heureusement sauvegardé de petites rues bordées de haies qui feront de cette zone un espace recherché où les employés du plateau aimeront à se promener les beaux jours venus, à l'heure du midi, et où habitants et promeneurs auront plaisir à profiter de la nature et à flâner dans un quartier qui aura gardé une partie de son authenticité.

La gare, avec ses commerces et ses services, sera le point de rencontre de ces trois pôles bien différents. Formons le vœu que dans le va-et-vient incessant des bus et des trains, la foule ne sera pas trop compacte, peut-être un peu moins pressée qu'ailleurs, pas vraiment indifférente à son environnement, bref, qu'une brise de solidarité et de chaleur humaine soufflera demain comme aujourd'hui sur ce quartier que nous aimons.



LA FUTURE GARE DE BEL AIR

La réouverture de la ligne de Grande Ceinture au trafic de voyageurs et, par conséquent, la création de la gare de Bel Air sont subordonnées à un certain nombre d'impératifs techniques et économiques que nous développons ci-dessous.

1. Electrification de la ligne

La section Versailles-Achères n'est pas électrifiée, mais la SNCF a pris les dispositions nécessaires pour que cette électrification ne se heurte pas à des contraintes techniques. Ainsi, la reconstruction du pont de Bouvet tient compte d'une électrification future et de la possibilité d'adjoindre des voies supplémentaires d'arrêt, à la demande de la SEMAGER qui a participé au financement des travaux.

2. Reconstruction du viaduc

Dans l'article sur l'histoire du viaduc de Saint-Léger, nous avons vu que cet ouvrage ne peut admettre deux trains croiseurs dans son état actuel. Pour la SNCF, il existe donc deux solutions.

— Premièrement, le viaduc est conservé tel quel avec un certain nombre d'aménagements, notamment des dispositifs de protection phonique, ce qui est de loin la solution la plus rapide à mettre en œuvre et représente un projet incomparablement moins onéreux que la reconstruction du pont, mais qui comporte aussi le gros inconvénient de ne pas autoriser le croisement des trains.

— Deuxièmement, le viaduc est reconstruit. Dans ce cas, les piles pourraient être conservées. Il suffirait de modifier quelques peu les appuis. Le gros du travail consisterait à déposer le tablier métallique et à le remplacer par un nouveau tablier qui pourrait être métallique ou mixte (métal-béton). Ce nouvel ouvrage serait doté d'un ballast classique supportant deux voies parallèles. Les travaux en zone urbaine sont pénalisants sur le plan des détails, mais techniquement, rien ne s'oppose à la reconstruction de l'ouvrage.



Vue aérienne de l'emplacement de la future gare de Bel Air

3. Construction de la gare

Selon les services techniques de la SNCF, la légère déclivité d'une voie de chemin de fer, ce qui est le cas de la Grande Ceinture à l'emplacement prévu pour la gare, ne saurait constituer un handicap.

Il existe dès à présent un grand nombre d'avant-projets pour cette gare, mais l'étude d'un projet déterminé est repoussée dans l'attente d'une décision définitive entre les parties intéressées par la réouverture de la ligne aux voyageurs, la SNCF n'étant pas le seul organisme concerné.

Il semble donc, d'après toutes les informations que nous avons pu recueillir auprès des services SNCF consultés, que la partie technique ne soulève pas de difficultés majeures, mais qu'aucune décision définitive n'est prise à l'heure actuelle. Or, cette décision est elle-même subordonnée à un choix politique.

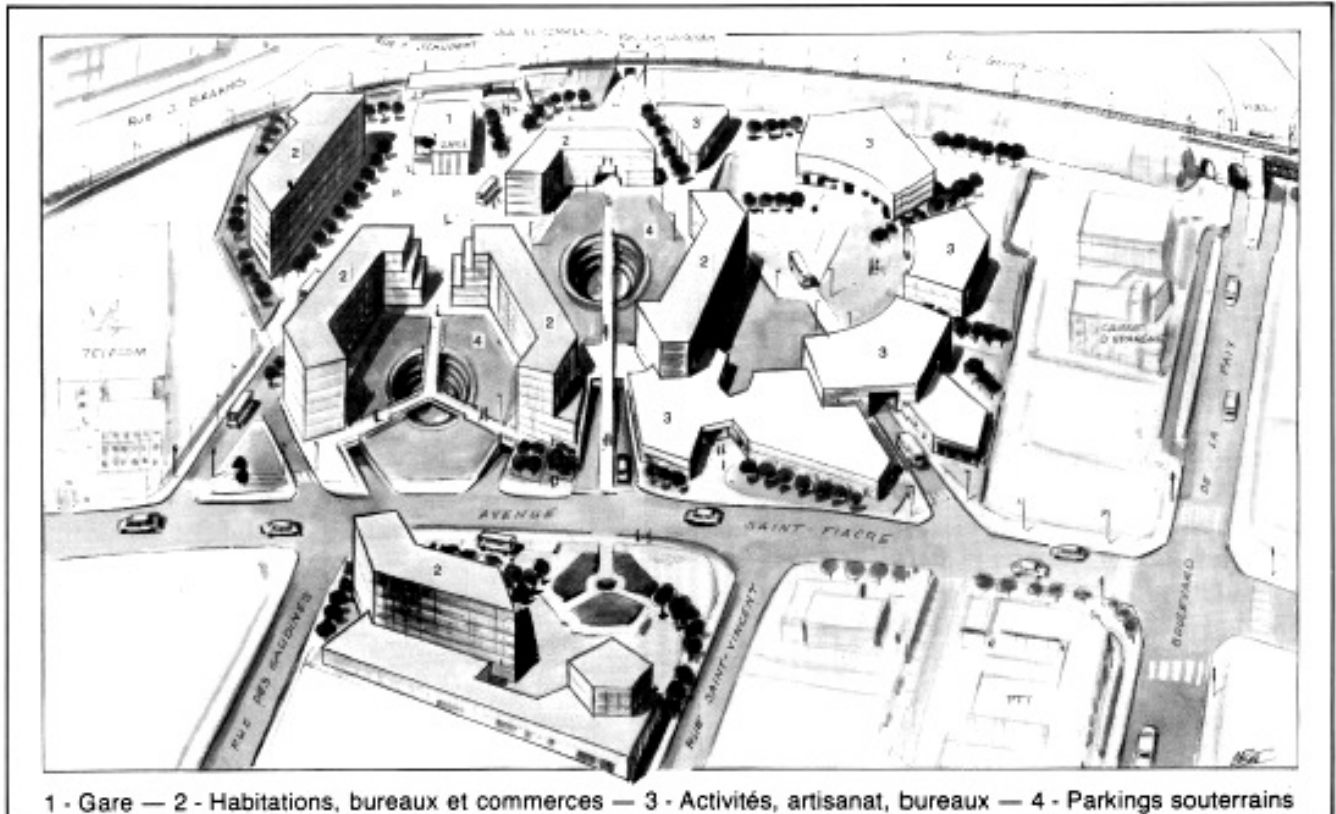
En effet, le problème essentiel concerne le financement des travaux. Qui doit le prendre en charge : la SNCF, les communes, le département, la région ou d'autres organismes encore ? Quelle pondération faudra-t-il adopter pour le financement entre ces différents acteurs économiques ?

Lorsque cette décision aura été prise, il faudra procéder aux enquêtes publiques dites "de commodo et d'incommodo" sur la base des projets qui auront été établis entre-temps. Ce n'est qu'ensuite que les travaux pourront débuter.

D'après la SNCF, un délai de l'ordre de dix-huit mois devrait être envisagé pour la construction d'un nouveau pont si cette solution était retenue en dernier ressort.

La réouverture de la ligne de Grande Ceinture est très demandée par de nombreux usagers qui se rendent actuellement à la station RER du château et par la municipalité, relayée par les Saint-

Germanois qui voient avec angoisse la saturation progressive des abords du château et les problèmes cruciaux de circulation et de stationnement qui en découlent. L'urbanisation des communes avoisinantes et du Plateau de Bel Air justifie, à notre avis, la création de la gare pour peu que toutes les mesures soient prises pour éviter un simple transfert des problèmes sur le Plateau.



1 - Gare — 2 - Habitations, bureaux et commerces — 3 - Activités, artisanat, bureaux — 4 - Parkings souterrains

Avant-projet d'aménagement du quartier de la gare de Bel Air

Sur la base du projet présenté jusqu'à présent, la nouvelle gare devrait mettre Paris-Saint-Lazare à 34 minutes du Plateau. L'itinéraire prévu passe par La Garenne-Colombes, Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Achères, Poissy-Grande-Ceinture, Saint-Germain-Grande-Ceinture et Saint-Germain-Bel Air qui sera la station terminus dans un premier temps. Ultérieurement, la liaison pourrait se poursuivre jusqu'à la ville nouvelle de Maurepas par Noisy-le-Roi et Saint-Cyr-l'École.

Depuis peu, il semble que le projet de réouverture de la ligne bénéficie d'un regain d'intérêt de la part de la SNCF qui pourrait peut-être lui accorder de ce fait une certaine priorité. Cette information est importante en soi, mais l'information essentielle est que la SNCF envisage désormais un nouveau projet de liaison. Il s'agirait en effet d'abandonner le trajet par Achères et d'assurer la liaison entre le Bel Air et Saint-Lazare par Saint-

Nom-la-Bretèche et Saint-Cloud. Cette variante se traduirait par un allongement du temps de parcours de quelques minutes (38 minutes au lieu de 34).

Le point fondamental demeure cependant le délai, même approximatif, de réouverture de la ligne. Beaucoup de dates ont été avancées. La SNCF se retranche derrière une prudente réserve et met en avant les délais de prise de décision, des études, des enquêtes publiques et des travaux (électrification et réfection des voies, construction de la gare et aménagement ou reconstruction du viaduc) ; elle admet néanmoins qu'une réalisation de l'opération dans un délai de l'ordre de 4 ans n'est pas impossible si la décision définitive est prise rapidement. En l'état actuel des choses, toute prévision semble cependant aléatoire. Nous ferons donc nôtre la prudence de la SNCF en disant que la future gare devrait normalement entrer en service... dans les années 90 !

REPONSE SUR LES METIERS D'AUTREFOIS

billardier	: fabricant ou marchand de billards	grainetier	: personne qui fait le commerce de grains, graines, oignons et bulbes
bimbelotier	: fabricant ou marchand de bibelots	journalier	: travailleur à la journée
bourellier	: fabricant ou marchand d'articles de cuir	lampiste	: personne chargée de l'entretien des lampes et lanternes
buandier	: personne qui tenait une blanchisserie	layetier	: artisan spécialisé dans la fabrication de coffres et de caisses
cabaretier	: personne qui tenait un débit de boissons	mégissier	: personne qui prépare des peaux très souples par tannage à l'alun de peaux brutes de mouton, d'agneau ou de chevreau
calandreur	: ouvrier qui calandre les étoffes pour les lustrer ou les moirer	nourrisseur	: personne qui engraisse le bétail pour la boucherie ou nourrit des vaches pour vendre le lait
cambreur	: ouvrier qui cambre les cuirs des chaussures au moyen d'une cambreuse pour leur donner la forme voulue	ornemaniste	: personne qui dessine ou exécute des ornements d'architecture
carrossier	: personne qui carrossait (fabriquait et aménageait) des voitures hippomobiles ou des omnibus à gaz	parqueteur	: ouvrier qui fabrique ou pose des parquets
chantre	: chanteur qui louait ses services pour les offices religieux	rampiste	: ouvrier tourneur qui fait des rampes d'escalier en bois et des mains courantes
cirier	: fabricant ou marchand de cierges	regrattier	: artisan qui répare ou rénove des plats et autres ustensiles de cuisine
coquetier	: marchand d'œufs et de volailles en gros	sellier	: personne qui fabrique des selles et tout ce qui concerne le harnachement des chevaux
cordier	: fabricant ou marchand de cordes et cordages	tabletier	: fabricant ou marchand de jeux nécessitant l'emploi d'un damier ou d'un échiquier, ainsi que de menus ouvrages de bois, d'ivoire, etc...
corroyeur	: personne qui apprête le cuir	taillandier	: forgeron qui réalise des outils tels que haches, marteaux, bêches, etc...
corsetière	: personne qui confectionne des corsets	timbreur	: employé chargé d'apposer des timbres
couturière	: personne qui crée des modèles ou qui confectionne des vêtements	tonnelier	: personne qui réalise ou répare des tonneaux
coutelier	: fabricant ou marchand de couteaux et autres instruments tranchants	toupilleur	: ouvrier du bois travaillant à la toupie, machine à bois permettant l'exécution des moulures et des entailles les plus variées
étalier	: personne qui tient un étal de boucherie	treillageur	: fabricant ou marchand de treillages
étameur	: personne qui étame (aiguise) les ustensiles de cuisine	voiturier	: conducteur de véhicule hippomobile
ferblantier	: fabricant ou marchand d'objets en fer blanc		
filateur	: exploitant de filature		
fontainier	: employé municipal chargé du service des fontaines publiques et du relèvement des compteurs		
frotteur	: personne qui remettait les parquets à neuf, encaustiquait villas et appartements		
fumiste	: personne qui entretient les cheminées, fabrique et installe des équipements de chauffage		

L'ASSOCIATION DU PLATEAU DE BEL AIR EN QUELQUES MOTS

Association Loi 1901 déclarée au J.O. du 29 mars 1927

Membre de la Maison des Associations Saint-germanoises

Actionnaire de la Société d'Economie Mixte de Saint-Germain-en-Laye (SEMAGER)

Bureau

R. Prioux (président), J. Le Gall (vice-président), D. Segain (secrétaire), T. Fuchs (secrétaire-adjoint) et J. Sené (trésorier)

Comité d'action

J.-P. Canazin, A. Carel, J.-C. Copin, R. Denimal, R. Douieb, G. Huitorel, F. La Rochefoucauld, R. Lazayres, V.B. Ngo, M. Wachter

Extrait des statuts

L'Association du Plateau de Bel Air a pour objectifs de protéger la nature et de sauvegarder le caractère agreste du Plateau, d'améliorer les équipements, l'état des chemins et les moyens de transport collectif, d'être étroitement associée à tout projet d'aménagement susceptible d'entraîner un changement du cadre de vie et de veiller à la défense de ses membres, notamment en cas d'expropriation.

En dehors des habitants, des propriétaires et des locataires du Plateau, l'association accepte des membres sympathisants.

L'association est administrée par un Comité de quinze membres qui élit en son sein les membres du Bureau. Toutes les décisions sont prises à la majorité. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

L'Assemblée Générale constitue l'organe suprême de l'association. Toutes les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Seule une Assemblée Extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet, peut modifier les statuts ou prononcer la dissolution de l'association.

Renseignements et adhésions (cotisation annuelle : 30 F)

Maison des Associations (M.A.S.)

3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone : 39.73.73.73

Plaquette du sixantième anniversaire

Groupe de travail : J.P. Canazin, A. Carel, J.C. Copin, R. Denimal, Ph. Denimal, R. Douieb, J.B. Dunais, G. Huitorel, J. Le Gall, R. Prioux, F. La Rochefoucauld

Rédaction : Introduction (R. Prioux), Origine de Saint-Germain et de Bel Air (R. Prioux), Topographie et géologie du Plateau (R. Prioux, G. Borde), L'histoire du Plateau à travers les noms des rues (M.J. Martin, R. Prioux), Le viaduc de Saint-Léger (R. Prioux), Les métiers d'autrefois (R. Prioux), Les anciens racontent (J.P. Canazin, D. Segain), Le Plateau sous l'Occupation (D. Segain), Faune et flore (J.B. Dunais), L'aménagement du Plateau (J. Le Gall), La desserte par téléphérique (R. Prioux), La future gare de Bel Air (R. Prioux)

Coordination finale de la rédaction : R. Prioux

Responsable technique : J.C. Copin

Publicité et réalisation : société CERCOM, Paris

Photographies et illustrations : D. Fort, SNCF, La Vie du Rail, ville de Saint-Germain-en-Laye, collections privées

Documentation :

Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye : Abel Goujon (1829)

Les grandes heures de Saint-Germain-en-Laye : Bernard Nabonne, éditions Stelft, Paris (1950)

Petit Louis, dit XIV, l'enfance du Roi-Soleil : Claude Duneton, éditions du Seuil, Paris (1985)

Saint-Germain-en-Laye : Roger Berthon, Diguët-Deny (1966), nouvelle édition Graphédis Editeur, Pontoise - en vente à l'office de tourisme -

La libération de Saint-Germain-en-Laye, août 1944 : Maurice Veillon (1984) - en vente à l'office de tourisme -

Saint-Germain-en-Laye, la vie quotidienne sous l'Occupation, histoire de la Résistance et de l'Occupation (1984) - en vente à l'office de tourisme -

Saint-Germain-en-Laye : Jules Janin, édition du Baston (1987)

Histoire de la ville de Saint-Germain-en-Laye : André Kohn (1985) - en vente à l'office de tourisme -

Archives municipales de Saint-Germain-en-Laye

Archives du cadastre de Saint-Germain-en-Laye

Archives de l'Association du Plateau de Bel Air

Archives de la Vie du Rail

Archives de la SNCF

Annuaire de Saint-Germain-en-Laye de 1882

Annuaire de Saint-Germain-en-Laye de 1924-25

Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye

Témoignages d'anciens habitants du Plateau

Nous exprimons nos plus vifs remerciements à M. Michel Péricard, député-maire de Saint-Germain-en-Laye, qui a accepté de préfacer cette plaquette, et au Conseil municipal qui a répondu favorablement à notre demande de subvention.

Nous remercions également M. Daniel Fort, illustrateur, qui a réalisé spécialement pour nous le magnifique plan en couleurs du Plateau, M. Kohn, ancien conseiller municipal et éminent historien local, qui a mis spontanément ses travaux à notre disposition, les différents services municipaux qui nous ont apporté une aide efficace et, plus généralement, toutes les personnes consultées qui nous ont réservé un excellent accueil et prodigué de précieux conseils.